

À L'OUVERTURE DE SON CAPITAL

112 milliards de DA collectés par le CPA

L'ouverture du capital de la Banque le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a permis la collecte de 112 milliards de DA. C'est qu'a annoncé, hier, Benzenada Youcef, président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), en relevant que 80% du capital de la banque a été souscrit par les citoyens et 30% par les institutions et les entreprises privées. P 2



LE MARCHÉ EST STABLE ET LES PRODUITS DE CONSOMMATION DISPONIBLES

Les importations sont mieux maîtrisées

Chose promise, chose due. Les pouvoirs publics ont pour un ramadan à petits prix, sans pénuries ni tension sur les produits essentiels, obtenu une baisse significative des prix de plus de 60 produits de large consommation dans les secteurs de l'agroalimentaire, des appareils électroménagers et des détergents, et ce tout au long du mois. Pour ce mois, il a été demandé l'adhésion de tous les acteurs impliqués, et l'adhésion a été forte. P 2

HAUTE COMMISSION NATIONALE DE RECOURS RELATIFS À L'INVESTISSEMENT

Un «acquis précieux» pour les investisseurs

Des organisations patronales ont souligné, mardi à Alger, l'importance et le rôle de la Haute commission nationale des recours relatifs à l'investissement, installée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le patronat a assuré que cette instance vient conforter l'arsenal juridique et les dispositifs mis en place pour améliorer le climat des affaires et encourager l'investissement en Algérie. P 3

DGI

Les avantages fiscaux relatifs aux activités de recherche et d'innovation



La Direction générale des impôts (DGI) a rappelé dans un communiqué, les avantages fiscaux relatifs aux dépenses liées aux activités de recherche et développement et aux activités d'innovation ouverte. P 4

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Plusieurs dossiers
au menu P2**

PÉTROLE

**Le Brent à plus de 86,7
dollars P3**

CONTRIBUTION

**APPO, Banque Africaine
de l'Energie,
et défis énergétiques
de l'Afrique P5**

Par A. ATTAR ancien ministre de l'Energie

RÉUNION DU GOUVERNEMENT
Plusieurs dossiers au menu

Slimane T

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier mercredi, une réunion du gouvernement consacrée à l'étude plusieurs dossiers importants dans divers secteurs. Ainsi, un avant-projet de loi lié aux biens des wakfs a été présenté, indique les services du Premier ministre dans un communiqué. Ce projet de loi vise à organiser, gérer, préserver et protéger ces biens suivant une approche moderne en plus de la mise en place des conditions et des méthodes liées à l'exploitation, l'investissement et le développement de ces biens, avec comme objectif d'apporter une contribution au développement national, lit-on dans ledit communiqué.

Le gouvernement a également étudié lors de cette réunion les textes d'application liés à la loi de la santé 11/18, notamment les textes visant à améliorer la couverture sanitaire nationale et la limitation des transferts à l'étranger pour des soins. Le gouvernement vise également à mettre des dispositifs de partenariat et de collaboration avec des établissements et des spécialités étrangers pour former les praticiens algériens dans les nouvelles technologies pour le diagnostic et le traitement des patients. Par ailleurs, et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des instructions du Président de la République concernant la transformation numérique au niveau de l'ensemble des domaines, un exposé concernant le processus de numérisation du secteur de la justice a également été présenté lors de cette réunion : «La procédure en cours vise à améliorer la qualité des services et la facilitation des démarches légales en plus du suivi des affaires présentées au niveau de la justice», ajoute la même source. Un autre exposé concernant le projet de la transition énergétique. « L'exposé présente l'avancée des programmes de développement des énergies renouvelables, en plus de la présentation de la stratégie nationale pour faire face aux changements climatiques», conclut-t-il.

LE MARCHÉ EST STABLE ET LES PRODUITS DE CONSOMMATION DISPONIBLES

Les importations sont mieux maîtrisées

Chose promise, chose due. Les pouvoirs publics ont pour un ramadan à petits prix, sans pénuries ni tension sur les produits essentiels, obtenu une baisse significative des prix de plus de 60 produits de large consommation dans les secteurs de l'agroalimentaire, des appareils électroménagers et des détergents, et ce tout au long du mois. Pour ce mois, il a été demandé l'adhésion de tous les acteurs impliqués, et l'adhésion a été forte. Reste qu'au-delà de cette ferveur, des économistes affirment aussi que la nouvelle réglementation des importations, a été d'une manière déterminante, dans la baisse des prix.

Par Réda Hadi

En effet, même l'expert en commerce international, M. Ali Bey Nasri, qui s'est exprimé chez nos confrères de la radio nationale, estime que si le mois sacré du Ramadhan se déroule, cette année, dans d'excellentes conditions concernant le volet consommation, c'est parce qu'il y a eu un travail qui a été fait en amont pour assurer la disponibilité des produits et la stabilité du marché.

Pour cet expert, la réglementation des importations permet plus de transparence pour les entreprises, et facilite l'acte d'importer avec toute la transparence qui se doit

Notant une augmentation régulière de l'enveloppe financière des importations, l'expert se félicite de l'initiative des pouvoirs publics pour leur « réglementation » qui, comme l'avait bien précisé le président de la République, ne peut s'apparenter à une interdiction des importations. La facture est en effet passée de 34 milliards de dollars en 2019, à 44 milliards de dollars en 2023.

Pour lui, la nouvelle réglementation des importations est venue mettre plus de

transparence dans l'attribution des licences d'importation aux entreprises concernées par l'importation pour la vente en l'état, plus de transparence dans les quotas autorisés, des délais à respecter, etc. et de préciser que la mise en place du Haut conseil de régulation des importations est justement venue en tentative d'une meilleure maîtrise des importations.

En effet, cette nouvelle réglementation a permis à des entreprises algériennes de pouvoir importer des intrants nécessaires à leurs activités, et par le fait abaisser les tensions sur des produits.

Avec cette nouvelle réglementation les importateurs seront tenus de s'orienter vers l'investissement et la production locale des matériaux et produits qu'ils importent actuellement. Les autorités publiques avaient mis en place toutes les incitations et les conditions propices pour soutenir et accompagner les opérateurs économiques activant dans l'importation en vue de favoriser la production, la fabrication et la création de richesse.

Dans les actes, cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts des autorités publiques visant la rationalisation de la

facture d'importation d'une part, et la moralisation de l'acte économique d'autre part, en luttant contre la surfacturation ou la sous-facturation dans le domaine du commerce extérieur, et que ces pratiques ont été bien maîtrisées.

Il faut rappeler que parmi les mesures prises dans ce cadre, figure la création d'une plateforme numérique au niveau de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), qui permet de surveiller et de suivre toutes les factures, que ce soit d'exportation ou d'importation, à même de contrôler les prix des produits pour les fournisseurs ou les clients.

Ce même expert a d'autre part, souligné qu'après une période de deux ans caractérisée par des restrictions significatives sur les produits d'importation, destinée à promouvoir la production nationale et à conserver les réserves de devises, le pays a relancé les importations de produits.

Cette décision a été prise pour ouvrir la porte aux acteurs économiques en octroyant des licences d'importation couvrant une gamme diversifiée de produits qui sont peu disponibles, voire absents, sur le marché national.

FINANCEMENT DES PROJETS DANS L'AGRICULTURE ET PÊCHE

Signature d'un accord entre la CNMA et BNA

La Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA) et la Banque Nationale d'Algérie (BNA) ont signé hier un accord de partenariat, visant à renforcer les capacités de financement des programmes de développement dans le secteur de l'Agriculture et de la Pêche initiés par les autorités publiques. L'objectif principal de cette entente est de garantir une solvabilité accrue pour les porteurs de projets dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'aqua-

culture. Pour ce faire, des produits d'assurance adaptés seront proposés, couvrant divers aspects tels que les risques climatiques et sanitaires, ainsi que la perte de rendement.

Dans le cadre de cette collaboration, la CNMA s'engage à mettre son expertise au service des bénéficiaires de crédits agricoles accordés par la BNA. Des experts et conseillers agricoles seront mis à disposition gratuitement, afin d'accompagner et d'assister les professionnels dans la gestion des

risques liés à leur activité, tout en intégrant des mesures préventives recommandées. Cette initiative s'inscrit dans la volonté affirmée de la CNMA d'être un acteur clé du développement agricole en Algérie, en garantissant la sécurité des investissements et des revenus des agriculteurs. La collaboration avec les institutions du secteur public vise à trouver des solutions d'assurances efficaces pour protéger la productivité et les investissements dans le domaine agricole.

La cérémonie de signature de cette convention, présidée par, Benabdi DINE, Directeur général P/I de la BNA, et Cherif BENHABILES, Directeur général de la CNMA, marque une étape importante dans le renforcement des liens entre les deux entités. Cette collaboration intervient à la suite de la récente introduction par la BNA de deux nouveaux produits de financement destinés aux agriculteurs et aux acteurs de la pêche et de l'aquaculture.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

À L'OUVERTURE DE SON CAPITAL

112 milliards de DA collectés par le CPA

L'ouverture du capital de la Banque le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a permis la collecte de 112 milliards de DA. C'est qu'a annoncé, hier, Benzenada Youcef, président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), en relevant que 80% du capital de la banque a été souscrit par les citoyens et 30% par les institutions et les entreprises privées.

Par Sirine R

Des chiffres qui témoignent sur la réussite de l'opération d'introduction de CPA à la Bourse d'Alger. Selon l'intervenant, le CPA sera mis en Bourse officiellement, la semaine prochaine et au plus tard début avril. Il n'attend que le feu vert de la COSOB. Dans une déclaration à la radio nationale « Chaîne 1 », Benzenada a relevé que les 80% représentent 112 milliards de dinars et les citoyens des 58 wilayas ont participé à cette opération, première du genre en Algérie.

Cela confirme, pour lui, le développement de la culture de l'investissement boursier chez les particuliers. « On avait des appréhensions au début mais au fil du processus, nous avons été surpris par l'intérêt porté à l'opération qui a drainé plus de 42000 souscripteurs dans un délai très court », a-t-il relevé. « La manne financière qui était hors circuit a été intégrée dans le circuit officiel à travers cette initiative », a-t-il poursuivi.

Dans le détail, l'ouverture du capital de CPA a permis la collecte de 112 milliards de DA sur un nombre total de 137 milliards. Donc il ne reste que 20% de titres qui seront vendus directement sur le marché secondaire, précise-t-il. La capitalisation boursière globale de la Bourse d'Algérie devrait atteindre un milliard de dol-

lars, une fois le CPA introduit officiellement à la Bourse, dont le feu vert de la COSOB sera donné la semaine prochaine au plus tard début du mois avril prochain. « Actuellement, la valeur global du marché avec 4 sociétés cotés en bourse et une sur le marché des PME, est estimée à 71 milliards de DA (500 millions de dollars) détendus par 23 000 actionnaires. Ce chiffre devrait augmenter plus à 171 milliards de DA (plus d'un milliard de dollars) avec l'introduction officielle de la CPA et 43 000 nouveaux actionnaires sur la Bourse », a souligné le président de la COSOB. Les délais de l'opération de la première phase ont été prolongés de 15 jours, après que leur clôture était prévue le 28 février, en raison du grand nombre d'investisseurs désirant souscrire aux actions du CPA. Bouzenada a rappelé que le chef de l'Etat s'est attelé à promouvoir le marché financier dans le cadre de ses 54 engagements, notamment l'engagement 23 qui concerne le développement du secteur financier et de la Bourse pour renforcer les investissements nationaux. « La Bourse d'Alger peut assumer un rôle complémentaire dans le financement de l'économie nationale », a-t-il soutenu avant de mettre en avant que de multiples réformes se sont traduites par la publication d'un nouveau statut, en janvier dernier, la simplification des procédures d'inscription à la Bourse et l'amélioration de la liquidité sur le marché fi-

nancier. Pour Bouznada, l'implication des banques dans le développement de la Bourse constitue un pas très positif qui devrait augmenter l'offre boursière et la qualité des actions. Il a fait état, toutefois, de lacunes concernant l'amélioration de l'intermédiation bancaire qui doit être également numérisée pour investir dans la Bourse à distance.

Ouverture du capital de BDL en été prochain

En somme, le marché boursier sera dynamiser davantage notamment avec de l'ouverture du capital d'une deuxième banque à savoir le Banque de développement Local (BDL), dont l'opération devrait se lancer en mois de juin ou septembre prochain. « Les préparatifs sont en cours pour l'introduction en bourse, cette année, de la Banque de développement local (BDL) à hauteur de 30 % de son capital », a-t-il dit, ajoutant qu'une troisième banque, sans la préciser, sera introduite en bourse en 2024 ou 2025.

Questionné sur les avantages qu'accorde le marché boursier aux investisseurs et entreprises, l'intervenant a rappelé que des avantages importants sont inclus dans la loi de Finances (LF2024). Le marché des titres de capital (bourse) offre des rendements attractifs, certains titres ayant enregistré des performances comprises entre 6% et 8% en 2022. Le système fiscal

algérien encourage, selon le même responsable, l'augmentation du nombre de sociétés introduite en Bourse, à travers plusieurs avantages fiscaux dédiés à chaque société introduite, dont l'exonération de la marge bénéficiaire relative aux actions vendues, l'exonération des droits d'inscription, la réduction de l'impôt sur les bénéfices totales des sociétés d'un taux équivalent à celui de l'ouverture du capital de la société, et ce, pour une période de 5 ans à partir de la date de son introduction. Parmi les avantages on citera l'exonération de l'impôt sur les revenus des sociétés pour les excédents générés en Bourse, ainsi que la réduction de l'impôt sur les revenus des sociétés pour une période de 3 ans conformément au taux d'ouverture du capital. Il a rappelé que la COSOB a récemment adopté un plan d'action pour l'année 2024, visant à poursuivre les efforts pour la mise à jour du cadre réglementaire afin de l'adapter aux évolutions du marché et aux meilleures pratiques internationales, le renforcement de la supervision sur le marché pour mieux protéger les investisseurs, le renforcement de la gouvernance des sociétés cotées, en encourageant l'adoption de pratiques plus transparentes et responsables et la promotion de l'éducation financière et la sensibilisation des investisseurs, pour leur permettre de prendre des décisions éclairées et de mieux gérer leurs risques.

HAUTE COMMISSION NATIONALE DE RECOURS RELATIFS À L'INVESTISSEMENT

Un «acquis précieux» pour les investisseurs

Synthèse Sirine R.

Des organisations patronales ont souligné, mardi à Alger, l'importance et le rôle de la Haute commission nationale des recours relatifs à l'investissement, installée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le patronat a assuré que cette instance vient conforter l'arsenal juridique et les dispositifs mis en place pour améliorer le climat des affaires et encourager l'investissement en Algérie. En effet, cette Haute commission est considérée comme un gage en plus pour l'investisseur et la détermination de l'Etat à les accompagner dans les différentes étapes dans la concrétisation des projets. Ainsi, l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) a considéré que l'installation, par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de la Haute commission nationale de recours relatifs à l'investissement constituait un «acquis précieux» pour les investisseurs.

Dans un communiqué rendu public, hier mercredi, l'organisation patronale a sa-

lué et s'est félicitée, de l'installation de cette Haute commission, estimant que sa mise en place «est l'une des innovations les plus significatives de la nouvelle loi relative à l'investissement et saluée par l'ensemble des acteurs économiques».

L'installation de cette Haute instance est «prévüe par l'article 11 de la loi N 22-81 du 24 juillet 2022 et organisée par le décret présidentiel N 22-296 du 4 septembre 2022», a souligné l'UNEP, affirmant qu'elle «constitue, de par ses prérogatives, un acquis précieux pour les investisseurs et un outil complémentaire indéniable pour garantir leurs droits».

Cette commission contribuera, selon la même source, «à la facilitation de l'acte d'investir et concourra à lutter contre la bureaucratie», en plus d'offrir «une garantie supplémentaire aux investisseurs et facilitera les recours aux investisseurs qui s'estimeraient, abusivement, lésés dans l'octroi des avantages dus ou pour lesquels il serait notifié un rejet infondé de leurs projets d'investissements», est-il précisé dans le communiqué.

La modernisation du dispositif de l'investissement par la création de cette com-

mission constitue «une avancée certaine dans l'amélioration du climat des affaires et la promotion de l'investissement national et étranger», ajoute l'UNEP, qui se dit «convaincue que l'essor économique du pays sera le fait des investisseurs appelés à promouvoir l'investissement, diversifier les secteurs d'activité et réduire la dépendance aux hydrocarbures comme souligné par Monsieur le président de la République lors de l'installation de la commission».

Pour sa part, le vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Abdelouahed Kerrar, a indiqué que cette Commission de recours constitue un «organisme extérieur qui va venir arbitrer» en cas ou des investisseurs considèrent qu'ils n'ont pas eu accès aux avantages accordés par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Et d'ajouter : «L'investisseur dispose désormais à travers cette Haute commission d'une autre voie de recours par rapport à une éventuelle réponse négative sur son dossier, sachant que cette commission importante est placée sous la tutelle de la Présidence de la Répu-

blique». De son côté, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Rahmoune Zergoune, a estimé que «la Haute commission va encourager l'investissement et rassurer les opérateurs nationaux et étrangers», assurant qu'elle est appelée à prendre en charge de nombreuses questions en lien avec l'investissement.

«C'est une très bonne initiative qui démontre l'intérêt du Président de la République à prendre en main les préoccupations des investisseurs», a fait observer encore M. Zergoune, se félicitant de la désignation du directeur de cabinet de la Présidence de la République à la tête de cette commission. Prévüe par les dispositions de la loi n 22-18 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement, la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement est définie par le décret présidentiel n 22-296 datant du 4 septembre 2022, fixant sa composition et son fonctionnement, comme «l'instance supérieure chargée de statuer sur les recours introduits par les investisseurs s'estimant lésés au titre de l'application des dispositions de la loi relative à l'investissement».

SONATRACH/RECRUTEMENT DE PLUS DE 1.200 TRAVAILLEURS

Les résultats du concours annoncés

Le groupe Sonatrach a annoncé, mardi, les résultats du concours de sélection unifiée à travers plusieurs wilayas, en vue de la sélection de 1.265 travailleurs, à l'effet de combler ses besoins au niveau de ses structures administratives et de production, a indiqué le groupe dans un communiqué. "Le groupe Sonatrach a le plaisir d'annoncer les résultats du concours de sélection, organisé dans les wilayas de Laghouat, Bejaïa, Alger, Skikda, Boumerdes et Oran, du 30 décembre 2023 au 03 janvier 2024", lit-on dans le communiqué. Les résultats de ce concours ont abouti à la sélection de 880 candidats par ordre de mérite, qui seront convoqués progressivement en vue de parachever les formalités administratives de placement par le service concerné. Quant aux postes restants qui n'ont pas trouvé de candidats remplissant les conditions requises pour le concours, Sonatrach a précisé qu'ils seront programmés dans le cadre du planning de recrutement de l'année en cours.

SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE ET L'AGRICULTURE « SIAL CANADA»

ALGEX lance un appel aux opérateurs économiques

L'Agence National de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX) informe les opérateurs économiques de la tenue de la 21ème édition du Salon International de l'Industrie Agroalimentaire et l'Agriculture « SIAL CANADA » qui se tiendra du 15 au 17 Mai 2024 au Palais des Congrès de Montréal à (Canada). Les opérateurs économiques intéressés à prendre part à cet événement sont invités à s'inscrire via le lien suivant : <http://www.algex.dz/formulaire-de-preinscription...>

UNIVERSITÉ CONSTANTINE-2

Formation à la gestion de laboratoires de fabrication au profit de 34 directeurs d'incubateurs

L'université Abdelhamid-Mehri (Constantine-2) a accueilli mardi une journée de formation à la gestion des laboratoires de fabrication (fab labs) au profit de 34 directeurs d'incubateurs d'université de l'Est du pays. Dans une déclaration à l'APS, Nadhir Azizi, directeur de l'incubateur de l'université Constantine-2, a indiqué que cette journée organisée en coordination avec la commission nationale de coordination de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires met en lumière le fonctionnement des laboratoires de fabrication relevant des incubateurs et leur inscription sur la liste internationale de l'Institut de technologie du Massachusetts (institut de recherche américain). Le même intervenant

également membre de la commission nationale de coordination de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires a considéré que l'intégration de ces laboratoires à ce réseau mondial est à même de permettre "le reclassement des universités algériennes conformément aux critères internationaux". Pr. Inès Belil membre de la même commission a indiqué lors de l'ouverture de cette rencontre que les lab fabs sont une des formes de soutien à l'entrepreneuriat au sein desquels les étudiants élaborent les prototypes de leurs innovations, soulignant que l'Est algérien compte 40 établissements universitaires disposant de sept laboratoires de fabrication (fab-labs) qui relève des incubateurs.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310,00
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025,00
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000,00

DGI

Les avantages fiscaux relatifs aux activités de recherche et d'innovation



La Direction générales des impôts (DGI) a rappelé dans un communiqué, les avantages fiscaux relatifs aux dépenses liées aux activités de recherche et développement et aux activités d'innovation ouverte. «La DGI porte à la connaissance des contribuables concernés par les activités de recherche et développement au sein de l'entreprise et les activités d'innovation ouverte, que les dispositions de l'article 171 du code des impôts directs et taxes assimilées accordent un avantage fiscal consistant à béné-

ficier d'une déduction pour les dépenses liées aux activités de recherche et développement et aux activités d'innovation ouverte dans la détermination du résultat fiscal, en sus de la déduction totale ou partielle de ces dépenses (selon la nature des dépenses), appliquée lors de la détermination du résultat comptable», selon le communiqué publié sur le site-web de la DGI. Elle a précisé, dans ce cadre, que la déduction de ces dépenses du résultat fiscal est effectuée dans une limite de 30% du montant du revenu ou du bénéfice sans dépasser le plafond de 200 millions de dinars, soulignant que les dépenses concernées par la déduction sont celles liées à la recherche et développement au sein de l'entreprise aux programmes d'innovation ouverte, réali-

sés avec les entreprises disposant du label "Start-up" ou "Incubateur". Dans le cas où les dépenses concernent simultanément la recherche et développement et l'innovation ouverte, le montant global de ces dépenses ne peut dépasser 200 millions de dinars, dans la limite de 30% du montant du revenu ou du bénéfice, explique la même source. Aussi, les dépenses liées aux activités de recherche et développement et aux activités d'innovation ouverte, éligibles à la déduction du bénéfice imposable, sont définies dans l'arrêté conjoint du ministre des Finances, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, du 9 mai 2023, rappelle la DGI.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 86,7 dollars

Les prix du pétrole perdaient du terrain mercredi, les investisseurs prenant des bénéfices après une hausse des cours poussés par la baisse des stocks américains. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, cédait 0,71% à 86,76 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en avril, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 0,92% à 82,70 dollars. Les cours sont en baisse "à la suite des prises de bénéfices après avoir bondi (d'environ) 5 dollars" en cinq séances, commentent des analystes. "Il ne semble pas qu'il y ait beaucoup d'éléments moteurs pour les prix du pétrole qui soient haussiers ou baissiers" mercredi en début de séance européenne, et par conséquent, les deux références mondiales du pétrole "reprennent une petite partie de leurs gains depuis le 13 mars", confirment les analystes. Jusque-là, les cours du pétrole enregistraient de solides gains, poussés, essentiellement, par "les stocks américains (qui) ne cessaient de diminuer" relèvent les analystes. Mardi, le Brent avait touché son plus haut prix depuis novembre, et le WTI, un plus haut depuis octobre. Les investisseurs attendent désormais la publication de l'état des stocks hebdomadaires commerciaux américains par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 15 mars. La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi que les stocks de brut avaient diminué de 1,5 million de barils la semaine dernière, et ceux d'essence de 1,6 million de barils. Les analystes tablent pour leur part sur une baisse d'un million de barils des réserves commerciales de brut, et de 2,6 millions de barils d'essence, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

Mercuriale

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 19 مارس 2024 الموافق لـ 9 رمضان 1445
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 19 mars 2024(le 9 ramadan 1445)

Produits		Prix du détail ¹ DA / Kg			المنتجات	
		متوسط Moyenne	أقصى Maximum	أدنى Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	65	73	58	البطاطا	خضرة طازجة
	Tomate	104	116	91	الطماطم	
	Oignon sec	79	85	73	البصل الجاف	
	Ail sec	518	582	454	الثوم الجاف	
	Carotte	70	80	61	الجزر	
	Navet	68	77	60	لفت	
	Chou-fleur	78	87	70	قرنبيط	
	Choux	63	72	55	قرنب	
	Courgette	77	88	67	القوسة	
	Haricot vert	392	418	366	الفاصولياء الخضراء	
Fruits frais	Laitue	108	121	95	البنس	فواكه طازجة
	Pomme locale	454	577	331	التفاح المحلي	
	Datte	575	700	450	التمر	
	Orange	139	167	111	البرتقال	
	Citron	160	180	141	الليمون	
Produits d'origine animale	Banane	365	379	350	الموز	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Viande bovine locale	1689	1822	1555	لحم البقر المحلي	
	Poulet de chair	506	521	491	الدجاج	
	Œufs (Unité)	21	22	20	البيض (وحدة)	
Lait de vache (Litre)		95	100	89	حليب البقر (لتر)	

APPO, Banque Africaine de l’Energie, et défis énergétiques de l’Afrique

Par Abdelmadjid Attar(*)

La 44e session du Conseil des Ministres de l’Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO), tenue le jeudi 02 novembre 2023, à Cotonou, au Bénin, a enfin décidé de la mise en œuvre concrète de la Banque Africaine de l’Energie (BAE), un projet qui date de plusieurs années, et qui a fait l’objet de discussions et de négociations au cours de toutes les sessions qui ont précédé. Cette fois ci il a été décidé de la démarrer au plus tard le 30 juin 2024.

Des objectifs ambitieux à la hauteur du potentiel et des besoins

L’objectif de cette Banque selon les déclarations du Président de l’APPO, le Ministre béninois des Mines, de l’Eau et de l’Energie du Benin, Samou Seidou Adambi, « vise à répondre aux défis de l’industrie pétrolière et gazière en Afrique et contribuer à assurer la sécurité énergétique et le développement durable des pays ». Pour lui la Banque Africaine de l’Energie vise à répondre aux défis de l’industrie pétrolière et gazière en Afrique, et assurer la sécurité énergétique et le développement durable des pays. Il s’agit entre autres de développer les infrastructures énergétiques africaines, et plus particulièrement celles liés à la transition énergétique à travers la modernisation et l’adaptation des réseaux existants aux énergies renouvelables. Le Ministre des Mines, du Pétrole et de l’Energie de la Cote d’Ivoire, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a de son côté déclaré que la création de cette banque en partenariat avec « Afrexim Bank » laquelle existe depuis 1993 et dont le siège est au Caire en Egypte, devra « réduire la dépendance du continent africain des apports extérieurs, au plan financier et au plan technique, tirer les meilleurs avantages des ressources en pétrole et gaz dont le continent africain regorge aussi ».

Reste le siège à fixer avant le 30 juin 2024

Ainsi tous les instruments permettant à la Banque de fonctionner sont maintenant adoptés, et elle devra démarrer officiellement avant le 30 Juin 2024 selon le délai fixé au cours de cette 44^{ème} session du conseil qui prévoit aussi une Session Ministérielle Extraordinaire avant le 31 Mars 2024, pour entre autre décider du siège de la banque. Une opération qui va être certainement délicate pour à piloter pour le nouveau Président du Conseil Ministériel pour l’exercice 2024 en la personne de Mr. Adolphe Moudiki du Cameroun, et le Secrétaire Général de l’APPO Omar Farouk Ibrahim (Egyptien). Plusieurs pays membres de l’APPO sont candidats pour accueillir ce siège, mais doivent répondre aux critères définis par le Conseil, et on note en particuliers parmi eux : l’Algérie, l’Afrique du Sud, le Benin, la Cote d’Ivoire, l’Egypte, le Ghana, et la Libye. Mais le plus important demeure l’action en faveur du développement économique du continent qui regorge de ressources naturelles, sans en tirer les avantages au profit de sa population à

travers un accès abordable à l’énergie, la résilience climatique, et le développement des secteurs stratégiques comme celui de l’agriculture dont dépend aussi la sécurité alimentaire du continent aujourd’hui menacée. Selon la Banque Africaine de Développement, « un investissement annuel de 32 à 40 milliards USD répartis sur l’ensemble de la chaîne de valeur énergétique sera nécessaire pour parvenir d’ici 2030 à un accès universel à l’électricité ».

Une économie menacée par les incertitudes et le poids de la dette

L’Afrique, un continent qui compte 1,4 Mds d’habitants et un accroissement de la démographie à raison de 2,5% par an, devrait atteindre 1,1 milliard en 2030, puis 2,5 Mds en 2050 pour devenir la deuxième région la plus peuplée après l’Asie. Son PIB par habitant devrait croître de 1,5% par an au cours des prochaines décennies, mais elle ne représente cependant que 2,9% de l’économie mondiale, dont 30% en Afrique du Nord, alors que l’Asie-Pacifique compte pour 35%, l’Amérique du Nord avec 29% et l’Europe 22%. Ses perspectives de croissance estimées actuellement à 3,4%, inférieures à celles de 2021 (6%), sont dominées par les dépenses de consommation des ménages et les prestations de services. Elles sont en plus soumises à une forte incertitude, et la dette souveraine constitue pratiquement une menace pour la reprise économique à cause d’un ratio dette/PIB autour de 70 %.

Un potentiel immense en ressources naturelles

L’Afrique renferme 7,2% des réserves pétrolières dans le monde et 6,9% des réserves gazières. Sa production pétrolière a atteint environ 7,5 millions de barils par jour en 2022 et devrait décliner vers 2030 à environ 6 millions de barils. Par contre celle du gaz naturel est en progression, a atteint 275 milliards de M3 en 2022 et devrait augmenter encore à l’horizon 2030, dans la mesure où 40% des nouvelles réserves mondiales découvertes depuis 2010, l’ont été en Afrique. L’Afrique est prévue contribuer à hauteur de 25% (750 millions de Tep) à l’augmentation de la demande d’énergie primaire mondiale à l’horizon 2050. Sa production gazière devrait atteindre 550 Mds M3 en 2050 et nécessitera alors un investissement en amont de près de 1.100 Mds de dollars. Dans le domaine de l’hydrogène et plus particulièrement vert, selon IRENA, l’Afrique possède le meilleur potentiel du monde pour produire de l’hydrogène vert grâce à son potentiel solaire et éolien, ce qui fait d’elle la source la plus prometteuse, en particulier pour les besoins d’importation de l’Europe qui veut décarbonner son industrie chimique. En termes de terres rares, l’Afrique possède aussi un des potentiels les plus importants dans le monde. Elle renferme 70% des réserves mondiales en cobalt (dont 50% en RDC), 60% en manganèse et 75% en Platine, ainsi que 40% en palladium (RAS), 30% en graphite (Mozambique). Ces minéraux sont indispensables pour

la fabrication de batteries et les technologies de l’Hydrogène. 5 pays sont en tête : Afrique du Sud, RDC, Congo, le Mozambique, et la Namibie. Malgré tout ce potentiel, l’Afrique demeure le continent le moins industrialisé dans le monde.

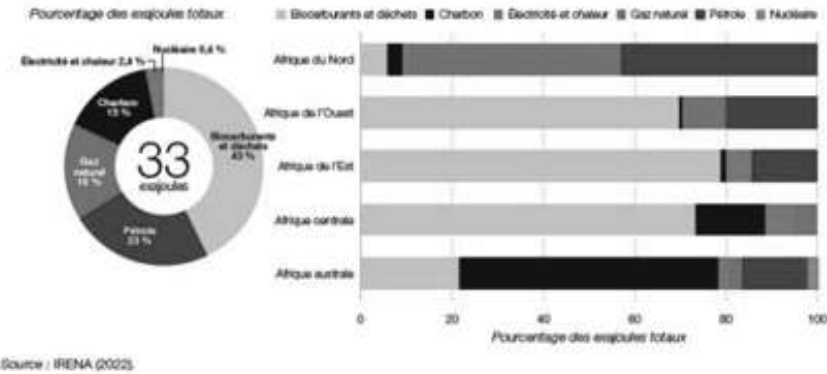
Mais aussi des besoins et des défis à affronter par l’Afrique

Sa consommation énergétique est l’une des plus faibles au monde avec seulement 3,5%. « La consommation d’électricité par habitant en Afrique subsaharienne est la plus faible au monde, estimée aujourd’hui à 370 kilowat-theures (kWh) par an, contre 6 500 kWh en Europe et 11 000 kWh aux États-Unis ». Près de 600 millions d’habitants n’ont pas accès à l’électricité, et près de 75% de population subsaharienne demeure dépendante de la biomasse comme seule source d’énergie. Cette consommation est cependant appelée à augmenter très rapidement et sera multipliée par trois à l’horizon 2030, tirée par un accroissement de la démographie à raison de 2,5% par an. Sa consommation gazière va croître de 3,3% par an et passer de 165 Mds M3 en 2022 à 410 Mds M3 en 2050, dont la part dans le mix électrique va passer de 40 à 44%. Les capacités de génération électrique sont prévues passer de 950 TWh en 2022 à 2.450 TWh en 2050. Les défis à affronter en Afrique sont ainsi très

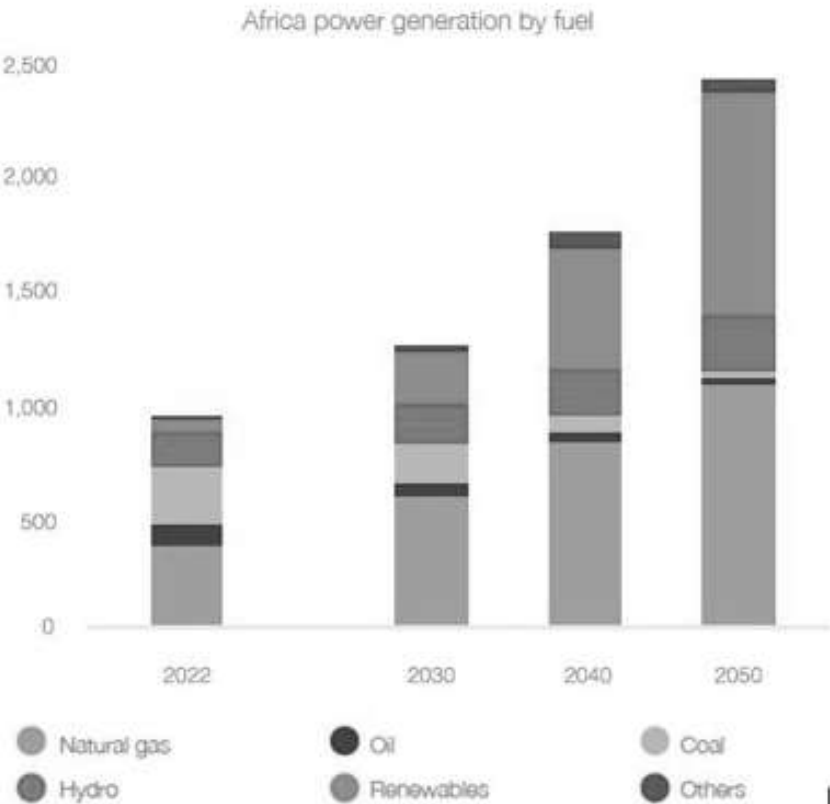
importants dans le secteur de l’Energie, et plus particulièrement dans les autres secteurs qui en dépendent comme l’agriculture, l’industrie, et bien sur l’amélioration des conditions de vie des populations. A titre d’exemple « L’agriculture emploie la moitié de la main-d’œuvre africaine, mais représente moins de 10 % de l’énergie destinée aux utilisations productives, ce qui témoigne de l’important déficit énergétique du secteur ». L’avenir de l’Afrique dépend plus que jamais de la mise en œuvre d’importants investissements dans le domaine des hydrocarbures dont dépend l’économie de tous les pays producteurs, mais aussi dans le secteur des énergies renouvelables dont le développement est aussi crucial pour mener une véritable bataille de résilience climatique à travers la mise en œuvre d’importants programmes de transition énergétique pour faire face aux impacts du changement climatique qui risquent d’être catastrophiques. Et pourtant « La part de l’Afrique dans les émissions cumulées de carbone entre 1850 et 2020 était inférieure à 3 %, dont une grande partie principalement attribuée à la foresterie et à l’utilisation des terres ». D’où l’intérêt de développer la coopération entre les pays africains, et plus particulièrement entre les opérateurs énergétiques africains, à travers la mise en place de nouveaux instruments et de nouvelles capacités de financement propres à l’Afrique.

(*) Ancien ministre de l’Energie
Source : *Energymagazinedz*.

CONSOMMATION EN ENERGIE PRIMAIRE DE L’AFRIQUE EN 2022



Africa power generation outlook, 2022-2050 (TWh)



Source: GECF Secretariat based on data from the GECF GGM
Note: Others include bioenergy, nuclear and hydrogen

POTENTIEL TECHNIQUE DE PRODUCTION D’HYDROGENE VERT
A MOINS DE 1,5 \$/Kgr A L’HORIZON 2050



Remarque : Les montants sont exprimés en mégawatts.
Source : IRENA (2022).

SKIKDA

Lancement des travaux d'entretien du CW-33 à El Harrouch

Les travaux d'entretien du chemin de wilaya CW-33 et de la daïra d'El Harrouch (Skikda) sur une distance de 12,5 km ont été lancés, apprend-on des services de la wilaya.

Selon la même source, ce projet qui inclut également l'élargissement des virages et l'élimination des "points noirs" mobilise une enveloppe financière de près de 400 millions DA du programme sectoriel centralisé. Prévu dans un délai n'excédant pas les six mois, le projet qui concerne le tronçon dépendant des deux communes de Zerdaza et de OuledHbaba revêt une grande importance du fait qu'il permettra d'éliminer les "points noirs" des virages dangereux et de réparer les parties dégradées de sorte à renforcer la sécurité de ses usagers, a relevé la même source.

Les autorités de wilaya ont tenu à lancer ce projet du fait que cet axe routier enregistre un trafic dense, notamment durant la saison estivale et réduit les distances entre OuledHbaba, Zerdaza et El Harrouch, ont souligné les mêmes services.

Lors du lancement des travaux, la cheffe de l'exécutif local, Mme HouriaMeddahi a exhorté l'entreprise de réalisation à livrer ce projet dans les délais contractuels en veillant à renforcer les chantiers en moyens matériels, à utiliser au travail par équipes et à respectant les normes de qualité, selon la même source

WILAYA D'ALGER

Plusieurs piscines semi-olympiques entreront en service avant le début de la saison estivale

| Le wali d'Alger, M. Mohamed AbdenmourRabehi a effectué, une visite sur le terrain dans plusieurs communes où les travaux de réalisation de piscines semi-olympiques au service de la population de la région, ont été achevés, a indiqué un communiqué des services de la wilaya.

Dans le cadre de la stratégie de réalisation d'une piscine au niveau de chaque commune dans la capitale pour 2025 et 2026, et ce dans "l'objectif de consolider le parc sportif, rapprocher ces infrastructures des quartiers de résidence des citoyens, contribuer à améliorer le niveau technique des clubs et des ligues sportifs et attirer à l'avenir plusieurs talents sportifs", le wali d'Alger, M. Mohamed AbdenmourRabehi a effectué, lundi matin, une visite sur le terrain dans plusieurs communes où les travaux de réalisation de piscines semi-olympiques au service de la population de la région, ont été achevés. Le wali a entamé sa visite d'inspection à la piscine située à Ain Melha (commune de Gué de Constantine).

Cet acquis sportif renferme deux bassins de natation (bassin pour compétiteurs et bassin pour débutants), une salle de sport pour hommes et un autre dédiée aux femmes.

Après avoir inspecté les travaux en cours

d'achèvement, précise la même source, M. Rabehi a souligné la nécessité d'"accélérer l'installation des équipements, en prévision de la mise en service de la piscine avant le début de la saison estivale". Il a également insisté sur le lancement des mesures relatives à l'aménagement de la salle des sports et du stade communal, par souci de préserver les infrastructures sportives dans la région.

Le wali s'est déplacé ensuite au site du projet de réalisation de la piscine semi-olympique de Chaibia dans la commune d'OuledChebel pour s'enquérir de l'avancement des travaux, adressant des orientations à l'effet de "mobiliser tous les moyens humains et matériels et de suivre un système de permanence pour s'assurer de la livraison du projet avant la saison estivale".

A sidi Moussa, M. Rabehi a inspecté une autre piscine en cours de réalisation dont les travaux sont à 98%, ordonnant de suivre le système de permanence 2/8 pour réceptionner cette structure avant la pro-

chaine saison estivale, d'entamer la réalisation du mur de clôture du stade de proximité et de réhabiliter le réseau d'assainissement. La dernière halte du wali a eu lieu à la commune de Mohammadia où il a inspecté l'avancement des travaux d'une piscine semi-olympique.

Pour rappel, nombre de projets de réalisation de piscines semi-olympiques sont en cours pour renforcer le secteur de la Jeunesse et des Sports répartis comme suit : Sept (7) piscines entreront en service avant la saison estivale dans différentes communes à savoir, Souidania, Heraoua, Ain Taya, Sidi Moussa, Ain Malha, Gué de Constantine et les Eucalyptus.

Trois (3) autres piscines entreront en service après parachèvement des procédures administratives au niveau des communes de Bach Djerrah, Bourouba et Bordj Bahri. Trois (3) autres piscines sont en cours d'études à Bordj El Kiffan, Ain Benian et Sidi Abdellah.

JIJEL

Réception du projet de réhabilitation de la route nationale n 77 début 2025

Le projet de réhabilitation de 20 km de la route nationale (RN) n 77, dans la wilaya de Jijel, devrait être réceptionné « au début de l'année prochaine », a affirmé, mardi, le chef du service des travaux et de l'entretien des routes à la direction des Travaux publics, Abdeslam Chebbah. Les travaux de réhabilitation, entamés récemment, « compren-

ent l'élimination des points noirs, la réalisation de travaux de scarification de la chaussée, la réfection de plusieurs ouvrages d'art, l'installation de glissières de sécurité, la mise en place de la signalisation horizontale et la correction de certains virages dangereux », a fait savoir M. Chebbah.

Le même responsable a indiqué

que cette opération de réhabilitation, inscrite dans le cadre du programme sectoriel pour l'exercice 2023, est dotée d'une enveloppe financière de 927 millions de dinars.

Sa concrétisation permettra d'offrir davantage de sécurité aux automobilistes et de fluidifier le trafic intense sur la RN 77, axe stratégique reliant les wilayas de Jijel,

de Mila et de Sétif, et qui constitue une route très sollicitée par les vacanciers se dirigeant vers Jijel en été.

M. Chebbah a rappelé que la RN 77 avait fait l'objet, en 2022, d'importants travaux de modernisation et de revêtement sur un segment de 34 km reliant les communes de Texenna et de Djimla.

RESTAURANTS « RAHMA » À SAÏDA

Un modèle de solidarité et d'entraide durant le Ramadhan

L'ouverture des restaurants « Rahma » à Saïda, en ce mois sacré de Ramadhan, constitue un exemple de l'entraide et de solidarité, des valeurs qui sont toujours en vigueur dans cette région.

Ces établissements destinés à assurer la restauration des voyageurs de passage, les sans domicile fixe (SDF) et les couches vulnérables de la société, qui ont vu le jour à l'initiative de bienfaiteurs et d'acteurs du mouvement associatif local, sont autant de signe de l'élan de générosité des habitants de la localité et de leur attachement aux valeurs religieuses rappelées en ce mois de jeûne, de piété, de charité et de fru-

galité. En effet, dans ces espaces où l'on offre des repas chauds à consommer sur place ou à emporter, il est observé depuis le début du mois sacré, un afflux notable de personnes de ces catégories de la société, notamment au niveau du chef-lieu de wilaya, a-t-on constaté. Ces restaurants, ouverts généralement le long des principales artères des villes et des villages, constituant aussi des lieux de convivialité, sont encadrés par des jeunes bénévoles, hommes et femmes prêts à faire preuve, un mois durant, de dévouement et d'assiduité pour offrir des repas chauds à leurs concitoyens, avec un sentiment du devoir accompli. De

nombreux bénévoles offrent leurs services pour aider dans la gestion et l'entretien de ces restaurants. Certains sont considérés par leurs paires comme des chevronnés, pour avoir été parmi les premiers à participer à ce genre d'activités citoyennes. Parmi ces bénévoles, il y a des cuisiniers, démarcheurs, « éplucheurs » de pomme de terre et autres légumes, comme il y a ceux qui se rendent utiles en s'occupant de l'installation des tables et chaises, et ou encore ceux qui s'acquittent de la tâche de livrer à domicile des repas aux personnes alitées ou dans l'incapacité physique de se déplacer aux restaurants, qui commencent à accueillir leurs

hôtes quelques minutes seulement avant la rupture du jeûne. Selon les données recueillies auprès de la Direction de l'action sociale et de la solidarité, 21 restaurants de solidarité sont ouverts depuis le premier jour du mois de Ramadhan à travers les six daïras de cette wilaya des Hauts-plateaux de l'Ouest algérien, à l'initiative de bienfaiteurs et du mouvement associatif. Le Comité de wilaya du Croissant-rouge algérien (CRA) gère, quant à lui, 4 établissements situés dans les communes d'Ain Lahdjar, Saïda et Youb où sont servis quotidiennement pas moins de 800 repas chauds, a déclaré à l'APS le président du comité, Hadj Amar.

CATASTROPHES, CLIMAT, DÉFIS EXTRÊMES

L'heure est à la finance convergente

Face au spectre d'un monde qui pourrait devenir inassurable, une piste à suivre est de faire appel aux marchés financiers pour développer la réassurance ultime des risques extrêmes. C'est l'objet de la finance convergente.

Par Michel Vaté (*)

Pandémie, émeutes, sécheresse, catastrophes climatiques, incendies géants, inondations meurtrières, etc. Sale temps, décidément, pour l'assurance traditionnelle. Les repères sont brouillés, au risque de franchir les bornes de l'assurabilité. Allons-nous vers un monde de plus en plus inassurable et n'y serions-nous pas déjà entrés par mégarde ? Poser cette question est parfaitement légitime, et même urgent. Le plus étonnant est qu'elle laisse la classe politique bizarrement silencieuse, à l'exception notable du président des maires de France, David Lisnard, qui, depuis plusieurs années, a tiré le signal d'alarme, dans les trois secteurs sensibles que sont le monde agricole, l'équilibre de l'assurance vieillesse et la responsabilité des collectivités territoriales. Si l'on a un doute sur l'assurabilité des nouveaux risques, il faut sortir de la routine. Par chance, le bon sens populaire et la théorie de l'assurance se rejoignent sur une évidence : l'intérêt supérieur de l'assuré est que son assureur soit encore solvable quand il aura besoin de lui, c'est-à-dire quand survient un sinistre assuré. A l'heure où la démagogie s'invite bruyamment dans tous les débats essentiels, il est bon de remarquer que les situations les plus « profitables » pour un assureur sont aussi celles dans lesquelles les assurés sont les plus heureux... parce qu'ils ne subissent aucun sinistre !

Le centre de gravité de « l'assurabilité » se déplace

La grille d'analyse de l'assurabilité d'une classe de risques comporte impérativement trois volets : actuariel (caractères et connaissance du risque), économique (il existe un niveau de prime acceptable par les deux parties) et sociétal (couvrir le risque n'est ni inutile, ni contraire à l'intérêt général). Peu à peu, le centre de gravité de « l'assurabilité » se déplace de la précision actuarielle vers la capacité d'absorber les chocs. Et c'est un retour aux sources. Les premières assurances maritimes au long cours reposaient-elles sur des probabilités précises ? Et que dire du pari du Lloyd's lors du grand séisme de San Francisco (1906) ? L'histoire de l'assurance est celle du recul de ses limites. C'est aussi celle d'une boîte à outils qui s'enrichit sans cesse, de la modélisation des extrêmes à la réassurance financière, en passant par

les méga-données. Dans bien des cas - tels que celui des secteurs productifs climato-sensibles comme l'agriculture -, on aura même avantage à mettre en œuvre des schémas d'assurance que l'on peut appeler hybrides ou composites. Avec eux, la stabilité du système dans l'axe du temps, qui est acquise par capitalisation (mutualisation des risques successifs), renforce sa stabilité transversale par répartition (mutualisation des risques simultanés), et réciproquement.

Dôme de chaleur et dôme de surendettement

Regardons maintenant vers le ciel, non pas pour invoquer quelque intervention divine, mais simplement pour voir la réalité en face. Le dôme de chaleur qui menace la planète étant une certitude, il reste un doute sur l'échéance, la gravité et la répartition de son impact. Pour compliquer les choses, le dôme de chaleur a désormais un double, le dôme de surendettement, puissamment alimenté par la démagogie budgétaire de nombreux États, et par la longue et irrationnelle acceptation de taux de l'intérêt négatifs ou nuls, synonymes d'une dévalorisation extrême du prix du temps et du coût du risque.

Dans un contexte de catastrophes climatiques de plus en plus nombreuses et destructrices ; de retournement sévère dans les lents progrès constatés en matière d'insécurité alimentaire et de pauvreté extrême ; de retour de pandémies depuis longtemps oubliées ; de multiplication des conflits armés, y compris sur le sol européen ; de prolongement des faibles taux de croissance réelle, notre planète ne peut plus se payer le luxe d'une crise financière. Le télescope des deux dômes aurait un avant-goût de fin du monde. A moins que...

L'investissement comme assurance, l'assurance comme investissement : vers la finance convergente ?

Et si on essayait d'utiliser la bulle financière pour contrer la bulle climatique ? Par exemple, on pourrait orienter les liquidités, qui sont en quête de rendement, vers un renforcement de la capacité d'absorption des chocs par le système financier mondial. La réassurance ultime des risques extrêmes par les marchés financiers est tout indiquée comme porte d'entrée : tel est l'objet de la finance convergente. Voyons les ordres de grandeur. Au sommet de Paris (juin 2023), on regretta, d'un ton navré, d'avoir peine à réunir les cent milliards de dollars qui avaient été promis pour les investissements de transition dans les pays pauvres. Indécents. On nous

promettait un nouveau pacte financier mondial (sic). On attendait un choc de financement, ce fut une taxe qui arriva. Quelle audace ! Désespérant. Au niveau mondial, le cumul annuel des dommages catastrophiques se chiffre en centaines de milliards ; les actifs financiers gérés et les liquidités, en centaines de milliers de milliards. Certes, les besoins en capital sont énormes. Mais les ressources le sont aussi. Le reste est affaire d'organisation... et de volonté politique.

Quand la finance convergera, l'avenir de la planète s'éclaircira. Ainsi commence-t-on à s'aviser que la finance convergente pourrait ne pas se cantonner à la réassurance ultime, et ouvrir une voie exceptionnelle pour le financement des investissements de transition, pour le plus grand profit de l'humanité. L'investissement comme assurance, et l'assurance comme investissement, vous avez dit « convergence » ?

Des signaux encourageants

L'automne 2023 a apporté à cet égard quelques signaux faibles, mais encourageants. Dès octobre, la onzième conférence Convergence (Bermudes) confirma la forte dynamique des transferts alternatifs de risque, en particulier comme source de capital pour la finance climatique. En novembre, les assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale se tinrent à Marrakech, récemment meurtrie par un séisme qui mit en évidence le courage et l'efficacité des Marocains, et il y fut beaucoup question de capital hybride à fort effet de levier. En juillet, déjà, la Banque africaine de développement (BAD) avait obtenu la note la plus élevée pour sa première émission de capital hybride destinée aux « défis de développement les plus critiques du continent, notamment la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et aux services de santé, ainsi que les changements climatiques ».

En décembre, à Dubaï, la COP28 fut ouverte sous le signe d'un accord immédiat - et symbolique - sur un petit fonds « pertes et dommages » à 700 millions de dollars. C'est l'équivalent de trois ou quatre émissions privées d'obligations-catastrophe, un montant dérisoire à comparer aux 30 milliards de la dotation annoncée par les Emirats arabes unis (EAU) au fonds privé Al-tarra. Dérisoire surtout par rapport aux besoins. On dit que c'est un premier pas, acceptons-en l'augure. Mais, symboliquement, l'événement majeur, le plus « convergent », est incontestablement l'accord conclu en octobre par

quatre fonds d'assurance paramétrique des risques catastrophiques : l'ARC (Afrique), le CCRIF (Caraïbes), le PCRIC (Pacifique) et le SEADRIF (Asie du sud-est). Il s'agit, pour ces quatre systèmes locaux d'assurance indépendants (essentiel !), de mutualiser la dernière tranche de réassurance, laquelle serait abondée par titrisation grâce à un mécanisme commun d'accès aux marchés financiers mondiaux. C'est très exactement ce qu'une publication de l'Institut Thomas More préconisait en 2012 sous le nom de PlanèteRé-Alliance. On avance, mais on est encore loin du dispositif global qu'attendent les pays pauvres, maintenant rejoints par les pays riches qui sont confrontés au recul de l'assurabilité des grands risques.

Agir pour éviter la catastrophe

Face au spectre d'un monde qui pourrait devenir inassurable, aucun système efficace ne peut s'exonérer de devoir respecter quelques conditions essentielles, comme on a eu la lâcheté de le faire depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis que tous les outils de la finance convergente sont sur la table. Ces conditions sont : 1° ne pas « détester » la finance ; 2° accepter le risque qu'il y ait un peu plus de très riches pour qu'il y ait beaucoup moins de pauvres ; 3° cantonner la participation (facultative) des États à l'avant-dernier étage du système, afin que leur engagement éventuel soit borné et connu d'avance ; et 4° donner envie aux investisseurs de s'engager massivement sur le dernier étage, comme ils le font déjà par ailleurs (obligations-catastrophe, assurances paramétriques, dérivés climatiques, etc.). Ainsi renforcée, la bien nommée « tour de réassurance » deviendrait la seule construction humaine qui soit capable de grimper jusqu'au ciel... à bonne hauteur pour faire jouer le dôme financier contre le dôme de chaleur.

Tout cela n'advient pas spontanément, sans une sérieuse et urgente concertation internationale, laquelle pourrait ressembler à un Bretton Woods climatique. En 1942, quand l'idée d'une conférence monétaire germa dans quelques esprits, l'issue de la guerre était encore lointaine et incertaine. Deux ans plus tard, les délégués des nations alliées se réunirent et, quand les armes se turent enfin, le dispositif était prêt. Il s'agissait de reconstruire après la catastrophe. Aujourd'hui, il s'agit de l'éviter.

(*) Professeur émérite à l'Université de Lyon, chercheur associé à l'Institut Thomas More.

Source : La Tribune.fr

OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AGRÉÉ EN TUNISIE

Un statut accordé à 13 nouvelles entreprises

Le statut d'opérateur économique agréé permet aux entreprises bénéficiaires de profiter d'une panoplie d'avantages comparables à ceux accordés à l'exportateur agréé. Délivré par les douanes, ce statut permet d'assurer des facilités conformes aux normes internationales, spécialement en simplifiant les procédures douanières et en accélérant le traitement des marchandises aux frontières.

Le statut d'opérateur économique agréé permet aux entreprises bénéficiaires de profiter d'une panoplie d'avantages comparables à ceux accordés à l'exportateur agréé. Délivré par les douanes, ce statut permet d'assurer des facilités conformes aux normes internationales, spécialement en simplifiant les procédures douanières et en accélérant le traitement des marchandises aux frontières.

Lors d'une journée d'information sur l'opérateur économique agréé (OEA), 13 nouvelles entreprises ont obtenu ce statut. L'évènement a été organisé à Tunis sous l'égide de la ministre des Finances, en présence de diverses institutions et person-

nalités. Les entreprises nouvellement bénéficiaires de ce statut viennent renforcer les 152 déjà existantes et portent ainsi le total des entreprises à 165.

Il est à rappeler qu'un opérateur économique agréé est un statut accordé à toute entreprise établie en Tunisie, exerçant une activité en relation avec le commerce extérieur, ayant la confiance de l'administration des douanes et remplissant des conditions minimales.

Le statut d'opérateur économique agréé permet aux entreprises bénéficiaires de profiter d'une panoplie d'avantages comparables à ceux accordés à l'exportateur agréé.

Délivré par les douanes, ce statut permet d'assurer des facilités conformes aux normes internationales, notamment en

simplifiant les procédures douanières et en accélérant le traitement des marchandises aux frontières.

Des déclarations simplifiées

L'entreprise, ayant obtenu le statut d'opérateur économique agréé dans la première catégorie et qui concerne la «simplification des procédures douanières», bénéficie des simplifications des formalités administratives avec les services douaniers qui consistent notamment à lui permettre d'enlever immédiatement ses marchandises sans être soumises à des contrôles physiques aux points frontaliers, et ce, moyennant des déclarations simplifiées établies conformément aux dispositions du code des douanes ou des déclarations

en détail orientées automatiquement au circuit vert. Ce statut permet aux entreprises de disposer de leurs marchandises dès l'expiration d'un délai fixé par la convention si elles n'ont pas été avisées par les services des douanes de la décision de procéder à un contrôle physique de leurs marchandises.

Il est aussi possible de réaliser une domiciliation de toutes ses opérations douanières à un bureau régional de douane dénommé «bureau de rattachement», en plus de la désignation d'un interlocuteur unique parmi les officiers de la douane dans le bureau de rattachement de l'entreprise, chargé notamment de résoudre les difficultés que l'entreprise peut rencontrer et de la soutenir, le cas échéant, dans l'accomplissement des formalités douanières.

BANQUE MONDIALE-EGYPTE

Des financements de plus de 6 milliards \$

L'annonce du soutien financier de la Banque mondiale au pays le plus peuplé du monde arabe intervient dans le sillage d'engagements similaires de la part d'autres institutions financières multilatérales et de certains alliés du Caire, dont les Emirats arabes unis et l'Union européenne. La Banque mondiale a annoncé, dans un communiqué publié, lundi 18 mars 2024, qu'elle accordera des financements de plus de 6 milliards de dollars sur trois ans à l'Egypte, afin d'aider ce pays à redresser son économie impactée par une série de chocs exogènes et à mener à bien ses priorités en matière de développement. Cette enveloppe inclut 3 milliards de dollars de soutien financier pour les programmes du gouvernement et 3 milliards desti-

nés au secteur privé, y compris la mobilisation de capitaux privés pour financer des projets, a-t-on précisé de même source. Les nouveaux financements doivent se concentrer « sur l'accroissement des opportunités pour la participation du secteur privé dans l'économie, le renforcement de la gouvernance des entreprises publiques et l'amélioration de la productivité et de l'efficacité de la gestion des ressources publiques ». L'institution financière multilatérale a également indiqué qu'elle continuera à soutenir les actions visant à lutter contre le changement climatique et à protéger les couches sociales les plus vulnérables en Egypte. Le Groupe de la Banque mondiale est composé de cinq agences gérant chacune des domaines comme les prêts, les in-

vestissements ou encore l'assurance. A ce stade, son exposition à l'Egypte atteint plus de 8 milliards de dollars. L'annonce du nouveau soutien de 6 milliards de dollars au pays le plus peuplé du monde arabe s'inscrit dans le sillage d'engagements similaires de la part d'autres institutions financières multilatérales et de certains alliés du Caire, en particulier les Emirats arabes unis qui ont injecté 35 milliards de dollars d'investissements dans des projets touristiques et urbains. Le Fonds monétaire international (FMI) avait annoncé, le 6 mars, une rallonge de 5 milliards de dollars qui portera le montant global du programme d'aide du FMI en faveur de l'Egypte à 8 milliards de dollars. De son côté, l'Union européenne a signé, le 17 mars, un

accord de « partenariat stratégique » de 7,4 milliards d'euros (8 milliards de dollars) axé sur six piliers stratégiques. L'économie égyptienne subit, depuis plusieurs années, les contre-coups d'une série de chocs, comme la pandémie de covid-19, le conflit russo-ukrainien et la guerre opposant Israël au mouvement palestinien Hamas, qui ont privé le pays de précieuses entrées de devises étrangères. Les attaques menées par les rebelles Houthis du Yémen contre les navires en mer Rouge et dans le golfe d'Aden, « en signe de solidarité » avec les Palestiniens, ont par exemple fait chuter les revenus en dollars du canal de Suez, passage crucial pour le commerce mondial, « de 40 à 50% » depuis le début de l'année en cours.

LIBYE

La production pétrolière a été la plus dynamique du continent en glissement mensuel

La Libye a enregistré la plus forte hausse de production de brut en Afrique, devant le Nigeria, premier producteur d'or noir du continent en février. C'est ce qu'indique le rapport mensuel de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) sur l'état du marché pétrolier global, publié mardi 12 mars.

Au terme de cette période, la production libyenne d'or noir a atteint 1,16 million b/j, contre 1,02 million b/j en janvier. Cette hausse s'inscrit dans une tendance marquée par l'augmentation générale de la production collective de l'OPEP qui a atteint 26,57 millions b/j en février, par rapport aux 26,37 millions de barils par jour de janvier.

COOPÉRATION

Les EAU et la Suisse explorent des moyens de renforcer leurs liens commerciaux et d'investissement

Le ministre d'Etat au Commerce extérieur, Dr. Thani bin Ahmed Al Zeyoudi, a dirigé une délégation de haut niveau des EAU à Berne et à Bâle, en Suisse, où il a rencontré des hauts fonctionnaires et des dirigeants du secteur privé afin de renforcer la collaboration économique et de favoriser les flux d'investissement entre les deux nations.

Cette visite visait à renforcer les liens croissants entre les Emirats arabes unis et la Suisse, dont le commerce non pétrolier atteindra en 2024 une valeur totale de 22,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 41,2 % par rapport à 2023.

Au cours de sa visite, Al Zeyoudi s'est entretenu avec Helene Budliger-Artieda, secrétaire d'Etat suisse à l'économie, et les deux parties se sont féli-

citées de l'intensification des échanges commerciaux bilatéraux. Ils ont ensuite participé à l'ouverture du Forum économique Suisse-Émirats arabes unis, qui s'est tenu à Berne et a rassemblé des représentants d'entreprises et d'investisseurs de premier plan des deux pays afin d'explorer les possibilités d'investissement et de partenariat à fort potentiel.

Al Zeyoudi a également rappelé les liens étroits qui unissent les Emirats arabes unis et la Suisse, alors que les deux pays célèbrent 50 ans de relations diplomatiques, reflétant une vision commune de la prospérité économique mutuelle.

Il a déclaré : "La Suisse est un partenaire précieux des Emirats arabes unis en matière de commerce et d'investissement. Elle est la première des-

tinuation européenne pour nos exportations non pétrolières et la quatrième au niveau mondial, avec une valeur de 9,55 milliards de dollars américains en 2023. Nos échanges bilatéraux ont dépassé 22,3 milliards de dollars en 2023, ce qui représente une augmentation de 41,2 % par rapport à 2022 et souligne le degré de synergie entre nos économies.

"La Suisse partage notre vision d'une croissance économique durable à long terme, fondée sur la connaissance et l'innovation, qui fournit à son tour une plateforme pour une coopération plus approfondie. En réunissant nos secteurs public et privé respectifs, le Forum économique EAU-Suisse est l'un des meilleurs moyens d'identifier et d'explorer ces opportunités et de construire les connexions et les ré-

seaux qui soutiendront 50 années supplémentaires de liens positifs entre les EAU et la Suisse.

Le ministre a cité la récente collaboration entre les Emirats arabes unis et la Suisse dans des domaines tels que les carburants alternatifs, le financement du commerce, la recherche en biotechnologie et en technologie médicale comme preuve du potentiel d'une plus grande intégration économique. Il a également mis en avant les avantages du paysage commercial dynamique des Emirats arabes unis pour les entreprises suisses qui cherchent à s'implanter sur les marchés d'Asie et d'Afrique, notamment sa situation stratégique, ses infrastructures de classe mondiale et ses capacités logistiques.

CÔTE D’IVOIRE

La SFI prévoit d’investir 400 millions de dollars en soutien au secteur privé

Le secteur privé a contribué à 75,8% à la croissance du PIB de la Côte d’Ivoire sur la période 2016-2021, selon le gouvernement. Les investissements de la SFI cibleront entre autres les domaines de l’énergie et de l’agriculture, ainsi qu’un soutien aux PME.

Dans un communiqué publié le lundi 18 mars 2024, la Primature ivoirienne a révélé que la Société financière internationale (SFI), une branche de la Banque mondiale, envisage de quasiment doubler son financement en faveur de la Côte d’Ivoire, à 400 millions de dollars. Cette initiative vise à soutenir le secteur privé et à promouvoir le développement économique du pays. Les secteurs prioritaires qui bénéficieront de ces investissements incluent l’énergie, l’agriculture, les nouvelles technologies, le développement des marchés des capitaux, l’habitat. Un soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) est également prévu, selon le communiqué. Le vice-président pour l’Afrique de la SFI, Sérgio Pimenta, a également annoncé qu’un partenariat public-privé est en cours dans le

domaine de l’habitat, avec pour objectif la construction de 5000 logements. Cette initiative pourrait potentiellement atténuer le déficit annuel de 600 000 unités de logement que connaît actuellement la Côte d’Ivoire, en particulier avec le vaste programme de déguerpissement en cours dans le District d’Abidjan. Pour rappel, le secteur privé a contribué à 75,8% à la croissance du Produit intérieur brut (PIB) de la Côte d’Ivoire sur la période 2016-2021, selon des données gouvernementales. Les MPME constituent 90% de ce secteur avec 23% de l’emploi formel en 2021. Pour stimuler ce secteur vital, l’Etat ivoirien a mis en place plusieurs initiatives, dont le Programme économique pour l’innovation et la transformation des entreprises (PE-PITE), lancé en 2022. Il vise à favoriser

l’émergence et le développement de PME compétitives capables de relever les défis des échanges commerciaux, notamment avec l’Union européenne (UE). En complément, le Guichet unique de développement des PME (GUDE-PME), organisme national d’accompagnement des PME, s’est engagé à soutenir 80 000 PME et à mobiliser environ 267 millions de dollars sur cinq ans, dans le but de créer ou d’améliorer 705 000 emplois. Pour l’année 2024, le GUDE-PME prévoit d’accompagner 8000 PME contre 7000, l’année précédente. En 2023, les investissements de la SFI en faveur de la Côte d’Ivoire s’élevaient à 210 millions de dollars, témoignant de l’engagement continu de l’organisation à « renforcer son soutien au secteur privé ivoirien, à la croissance économique et à la création d’emplois », a souligné M. Pimenta.

LIBERIA

Le régulateur introduit une nouvelle réglementation sur la qualité de service

Les opérateurs télécoms ont du mal à maintenir des normes de qualité satisfaisantes pour les consommateurs malgré leurs cahiers des charges. Le régulateur télécoms veut renforcer le cadre réglementaire pour remédier à cette situation. L’Autorité des télécommunications du Liberia (LTA) a introduit le lundi 18 mars une nouvelle réglementation sur la qualité, malgré les exigences des services fournis par les opérateurs de réseau mobile. Elle fixe des normes que ces sociétés

doivent respecter pour garantir des services de meilleure qualité aux consommateurs. Des pénalités sont également prévues. La réglementation exige notamment des opérateurs télécoms le traitement rapide des plaintes des consommateurs et la restauration des données et des minutes perdues lorsque les réseaux tombent en panne sans qu’il y ait faute de la part du consommateur. Ce dernier est également appelé à lire attentivement les conditions des contrats avant de les accepter.

Cette initiative de la LTA vise à renforcer la protection des consommateurs télécoms libériens. « Les consommateurs ont le droit d’accéder et de s’abonner à des services télécoms à des conditions équitables et raisonnables, avec l’assurance que ces services sont fournis en toute sécurité et dans le respect de la vie privée, et qu’ils seront disponibles à un niveau de qualité correspondant à des normes acceptables », peut-on lire dans le Code de protection des consommateurs disponible sur le portail du régulateur

télécoms. Cette initiative devrait également contribuer à accélérer le développement du secteur des TIC libérien en stimulant une plus grande amélioration des services. La plateforme de données DataReportal a recensé 4,7 millions d’abonnés à la téléphonie mobile au Liberia en janvier 2024 pour un taux de pénétration de 87,1 %. La même source indique que seulement 30,1 % de la population du pays a accès aux services Internet.

POUR TROUVER UN REPRENEUR DE LA COMMERCIAL BANK-CAMEROUN

L’État s’attache les services de Rothschild

L’opération vise le désengagement de l’État de cette banque créée en 1997. Pour la sauver de la faillite, il avait dû la recapitaliser à hauteur de 13 milliards de FCFA en 2013, prenant ainsi le contrôle de 98% des parts de cet établissement de crédit. Le consortium de conseils qui accompagne l’État du Cameroun dans son opération de cession partielle de ses 98% de parts détenues dans la Commercial Bank-Cameroun est chapeauté par Rothschild & Co, apprend-on d’un communiqué du ministre des Finances (Minfi), Louis Paul Motaze, signé le 6 mars 2024, mais rendu public seulement le 18 du même mois. Le document ne dévoile pas les autres membres du consortium, mais précise que, en plus d’être chef de file, la holding financière franco-britannique est également

conseil financier de l’État dans cette opération. Un rôle que le groupe a notamment joué en 2021 lors du refinancement de l’eurobond de l’État du Cameroun émis en novembre 2015. Selon le calendrier publié par le Minfi, le nom du futur actionnaire majoritaire de la banque camerounaise créée en 1997 devrait être connu au plus tard à la fin du premier semestre 2024. « Les offres fermes des repreneurs potentiels sont attendues dans les prochaines semaines par le ministère des Finances... Ce processus de sélection d’un repreneur stratégique devrait aboutir à la signature d’un accord de rachat d’ici la fin du premier semestre 2024, suivie de l’introduction en bourse qui doit être conclue avant fin décembre 2024 », détaille Louis Paul Motaze. Ce calendrier sera-t-il respecté ? Rien n’est moins sûr. Sollicitée

pour avoir une copie de l’appel d’offres pour la sélection du repreneur stratégique, une source proche du dossier affirme « qu’aucune documentation officielle, en dehors du communiqué du ministre, n’est encore disponible ». Selon Léandre Djummo, le directeur général de la CBC, pour se désengager de cet établissement de crédit, l’État du Cameroun a décidé de « confier la banque à un partenaire stratégique qui sera recruté après une procédure de manifestation d’intérêts », « d’ouvrir une partie du capital aux investisseurs privés nationaux à travers la mise d’une partie des actions sur le marché régional (Bvmac) » et de « conserver une participation résiduelle dans le capital ». Dans son communiqué, Louis Paul Motaze ne précise pas la répartition des parts. Mais, selon le journal EcoMatin, l’État aurait décidé

de conserver 17% des parts et de céder 51% au partenaire stratégique et 30% aux nationaux. Les 2% restants sont détenus par la compagnie d’assurance Allianz. Le désengagement partiel de l’État dans le capital de la CBC s’inscrit dans le cadre de la finalisation de la restructuration de la banque débutée en 2009. Pour sauver cet établissement de la faillite, l’État a dû le recapitaliser à hauteur de 12 milliards de FCFA en 2013, prenant ainsi le contrôle de 98% du capital de la banque autrefois dirigée par l’homme d’affaires Yves Michel Fotso. Grâce au succès de cette restructuration, la CBC est aujourd’hui dans le top 10 des meilleures banques du pays. En 2022, elle a affiché un total bilan de 578,5 milliards de FCFA. Son résultat net en augmentation a atteint 3,4 milliards de FCFA en 2021.

NIGERIA

Les actifs des fonds de pension ont chuté de 56,8% en une année

La Banque centrale du Nigeria a permis une dévaluation massive du naira en 2023, pour tenter de trouver un moyen d’unifier son système de taux de change multiples, qui était utilisé pour maintenir la monnaie nationale à un niveau artificiellement élevé. Au Nigeria, la forte dévaluation du naira consécutive à la réforme du régime de change a engendré une baisse de 56,8% de la valeur nette des actifs des fonds de pension en dollars américains en l’espace d’une année, selon des données publiées le lundi 18 mars 2024 par la Commission nationale des pensions (National Pension Commission/PENCOM). La valeur nette des actifs des différents fonds de pension du pays s’est établie à 14,4 milliards de dollars à fin janvier 2024 contre 33,3 milliards de dollars douze mois auparavant, a-t-on précisé de même source. En monnaie locale, la valeur nette des actifs des fonds de pension a cependant enregistré une croissance de 30,3% durant la période sous revue, passant de 14 990 milliards au 31 janvier 2023 à 19 530 milliards de nairas au 31 janvier 2024. Le taux de change officiel de la monnaie nationale nigériane a atteint la barre de 1357 nairas pour un dollar à fin janvier 2024, contre 450 nairas pour un dollar à la même période en 2023. La Commission nationale des pensions a, par ailleurs, indiqué que le nombre de comptes d’épargne retraite (CER) a augmenté de 3,36 % entre janvier 2023 et janvier 2024, passant de 9,89 millions à 10,22 millions de comptes.

CAC 40

Les yeux braqués sur la Réserve fédérale

La Bourse de Paris devrait ouvrir sur une note de prudence mercredi matin, les investisseurs marquant une pause après la forte hausse des dernières semaines en attendant les décisions de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine.

Vers 8h15, le contrat 'future' - livraison avril - sur l'indice CAC 40 - se replie de 55 points à 8168,5 points, annonçant un début de séance dans le rouge. A l'issue d'une réunion de deux jours, la Fed publiera ce soir un communiqué qui sera étudié de près par les intervenants pour tenter de se faire une idée de la date à laquelle la banque centrale se décidera à baisser ses taux. Les opérateurs de marché scruteront avec attention les annonces de l'institution basée à Washington à la recherche d'indices précis sur le calendrier du prochain assouplissement monétaire. Le président de l'autorité, Jerome Powell, prendra par ailleurs la parole à l'occasion de sa traditionnelle conférence de presse. Les traders voient pour l'instant une probabilité de 60% pour que la Fed abaisse ses taux en juin, selon le baromètre FedWatch du CME Group, mais

leur optimisme pourrait être mis à mal à l'issue de la réunion. Les investisseurs seront surtout attentifs aux nouvelles prévisions sur l'évolution des taux, les 'dot plots', avec le risque que les anticipations d'une prochaine baisse de taux soient de nouveau reportées dans le temps. 'Le scénario médian devrait encore pointer en faveur de trois baisses de taux en 2024, mais de justesse', préviennent les stratèges de Bank of America. Pour bon nombre d'analystes, la Fed est contrainte à l'inaction du fait de la bonne tenue de l'économie américaine, qui s'accompagne d'un réveil de l'inflation. 'Tant la Fed que la BCE souhaiteraient constater une poursuite de la désinflation avant de commencer à baisser leurs taux', rappelle Amaury d'Orsay, responsable des marchés obligataires chez Amundi. 'Compte tenu de la tendance récente de

l'inflation sous-jacente des services aux Etats-Unis, il est logique qu'elles fassent preuve de patience', poursuit le gérant. Traditionnellement, les investisseurs préfèrent ne pas prendre de positions trop marquées à l'achat comme à la vente avant les décisions de la Fed afin de ne pas se retrouver pris dans le mauvais sens. En attendant les annonces de la banque centrale américaine, les investisseurs prendront connaissance ce matin des derniers chiffres de l'inflation au Royaume-Uni et de la confiance du consommateur en zone euro. Sur le marché obligataire, le rendement des Treasuries américains à dix ans se tasse un peu, sous la barre de 4,30%, en

amont des décisions de la Fed. Celui du Bund allemand de même échéance reste lui inchangé à 2,45%. Les cours du brut retombent un peu après leurs plus hauts annuels atteints la veille, en attendant la publication par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) des stocks de brut aux Etats-Unis, prévue dans l'après-midi. Avec un repli limité de 0,2% à 87,2 dollars, le prix du baril de Brent se maintient au-dessus de sa résistance de 87 dollars. Le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) cède quant à lui 0,4% autour de 83,1 dollars après avoir frôlé 83,5 dollars mardi, un plus haut depuis la fin octobre.

POINT-MARCHÉS

Repli en Europe avant la Fed

Les principales Bourses européennes évoluent dans le rouge en début de séance mercredi, freinées par le repli du secteur du luxe après l'avertissement sur résultats de Kering et par la prudence de mise avant la conclusion de la réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). À Paris, le CAC 40 perd 0,84% à 8.132,40 points vers 08h40 GMT. A Londres, le FTSE 100 cède 0,17% et à Francfort, le Dax recule de 0,12%. L'indice Euro-Stoxx 50 est en baisse de 0,45%, le FTSEurofirst 300 de 0,34% et le Stoxx

600 de 0,29%. Les contrats à terme à Wall Street préfigurent un repli de 0,05% pour le Dow Jones, de 0,08% pour le Standard & Poor's-500 et de 0,05% pour le Nasdaq. Aux valeurs, la matinée est marquée par l'effondrement du titre Kering, qui chute de 14,7%, après que le groupe de luxe a averti mardi que les ventes du premier trimestre de sa marque vedette Gucci chuteraient d'environ 20% en raison de la faible demande en Asie. Dans le sillage de Kering, le secteur européen du luxe perd 2,3%. Valneva cède 3,2% après ses ré-

sultats annuels tandis qu'Eutelsat progresse de 3,3% après l'annonce d'un partenariat avec Intelsat. Bureau Veritas prend 3,8% après avoir annoncé plusieurs acquisitions en Asie et des prévisions financières à horizon 2028. Ailleurs en Europe, le fabricant suisse de médicaments Lonza prend 3,7% après avoir signé un accord pour acquérir le site de production de Genentech à Vacaville, en Californie, auprès du fabricant de médicaments Roche, pour un montant de 1,2 milliard de dollars (1,1 milliard d'euros) en numéraire.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 20 Mars 2024
Valeur : 22 Mars 2024

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.5225	134.5375
1	EUR	EURO		146.2125	146.2423
1	GBP	POUND STERLING		171.0394	171.0585
100	JPY	JAPANESE YEN		88.8465	88.8623
1	CNY	CHINESE YUAN		18.6852	18.6876
1	CHF	SWISS FRANC		151.2679	151.3528
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.0374	99.0776
1	DKK	DANISH KRONE		19.6063	19.6096
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.8944	12.8983
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.6363	12.6398
1	AED	UAE DIRHAM		36.6287	36.6348
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8688	35.8748
1	KWD	KUWAITI DINAR		437.1872	437.8051
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.9512	43.3828
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3783	13.3798
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.8388	27.9814
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5419	3.5423
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.6929	178.6929

Paris retrouve les 8200 pts avec l'aide de TotalEnergies

La bourse de Paris est allée chercher les 8200 points dans les dernières secondes de cotation, achevant finalement la journée sur une hausse de 0,65%, à 8201 points, aidée par TotalEnergies (+2,6%) et Airbus (+1,8%) notamment. Les volumes restent toutefois limités avec à peine 2,8 milliards d'euros échangés depuis l'ouverture. Sur le front des statistiques, les marchés ont appris que les mises en chantier de logements comme les attributions de permis de construire aux Etats-Unis étaient reparties à la hausse en février, selon les statistiques du Département du Commerce. Les mises en chantier ont ainsi rebondi de 10,3% le mois dernier pour s'établir à 1.521.000 en rythme annualisé ajusté des variations saisonnières, un redressement bien plus marqué que prévu. Le nombre de permis de construire délivrés en février a quant à lui progressé de 1,9% à 1.518.000 en rythme annualisé, un chiffre là encore supérieur aux attentes des marchés financiers.

Les économistes attendaient un rebond des deux statistiques en février après la météo défavorable du mois de janvier qui avait lourdement pesé sur le secteur de la construction résidentielle. Les investisseurs se mettent maintenant à espérer que la Réserve fédérale américaine adoptera un ton rassurant à l'issue de sa réunion de deux jours, qui débute aujourd'hui même. Certains observateurs craignent toutefois que la banque centrale américaine pré-pare les esprits à seulement deux baisses de taux cette année, alors qu'elle tablait précédemment sur trois. Au vu de la bonne santé de l'économie américaine, les marchés monétaires n'évaluent plus qu'avec une probabilité de 50,7% un assouplissement de taux en juin, selon le baromètre FedWatch. Au final, une première baisse de taux pourrait n'intervenir qu'au troisième trimestre, loin des projections initiales des investisseurs qui espéraient en début d'année une réduction du loyer de l'argent dès le mois de mars. 'Et c'est peut-être cette situation qui pour-

rait pousser les marchés actions à consolider un peu', prévient Alexandre Baradez, responsable de l'analyse marchés chez IG France. En Europe, l'indice ZEW du climat des affaires en Allemagne ressort en hausse pour un 8ème mois d'affilée : l'indicateur a gagné 11,8 points entre février et mars 2023 pour s'établir à 31,7 points, soit son plus haut niveau depuis 12 mois. 'La conjoncture économique en Allemagne est fragile, il sera donc intéressant de voir si les choses ont changé en mars avant la publication des indices PMI prévue jeudi', explique Danske Bank. Sur l'obligataire, les Bunds se détendent 2,438%, nos OAT effacent -1,5Pt à 2,8750%. Les T-Bonds US se détendent de -3,2Pts vers 4,308%, effaçant les pertes de la veille. Sur le FOREX, le Dollar grappille encore quelques fractions (+0,2% face à l'Euro qui recule vers 1,0850\$). Le pétrole poursuit son rallye et teste désormais les 87,8\$ à Londres (Brent) et les 83\$ sur le NYMEX (WTI).

Dans l'actualité des sociétés tricolores, après avoir soigneusement étudié tous les aspects d'une éventuelle acquisition de la branche d'activité BDS (Big Data and Security) d'Atos, Airbus a décidé de ne plus poursuivre les discussions avec Atos sur cette potentiel transaction 'indique le groupe. Atos fait savoir que Eviden, sa ligne d'activités leader dans le calcul avancé, a signé nouveau contrat avec le Centre danois pour l'innovation en IA, détenu par la Fondation Novo Nordisk et le Fonds d'exportation et d'investissement du Danemark. Thales Alenia Space a signé un contrat avec l'Agence spatiale européenne (ESA) portant sur la fourniture d'une solution globale pour le démonstrateur orbital LEO-PNT (Low Earth Orbit Positioning Navigation and Timing). Enfin, Airbus indique avoir remporté un contrat pour la conception et la construction de la sonde jumelle GRACE-C par le Jet Propulsion Laboratory (JPL) de la NASA (Pasadena, Californie).

LES IMPORTATIONS CHINOISES EN HAUSSE DE 13%

La Russie, premier fournisseur de pétrole de la Chine

La Russie est restée le principal fournisseur de pétrole de la Chine au cours des deux premiers mois de l'année, selon des données publiées mercredi, alors que les réductions de l'offre saoudienne se poursuivent. Les importations chinoises en provenance de Russie (oléoducs et expéditions maritimes), ont augmenté de 13% sur l'année pour atteindre 17,72 millions de tonnes, soit 2,16 millions de barils par jour (bpj) au cours de la période de janvier et février, selon les données de l'Administration générale des douanes.

La Russie a été le principal fournisseur de la Chine tout au long de l'année 2023, avec plus de 107 millions de tonnes expédiées, soit 2,14 millions de barils par jour, malgré les sanctions occidentales et le plafonnement des prix à la suite de l'invasion de l'Ukraine par le Kremlin en 2022. En coordination avec d'autres membres de l'OPEP+, la Russie a choisi d'avancer une réduction volontaire de sa production de pétrole brut de 300 000 bpj au premier trimestre de l'année, dans le but de soutenir les prix de l'énergie. Le pays réduira sa production et ses exportations de pétrole de 471 000 bpj supplémentaires au deuxième trimestre.

Des flux peu perturbés au Nord

Les flux de brut russe de la Baltique et de l'Arctique ont été très peu perturbés par les attaques des rebelles houthis en mer Rouge,

tandis que les expéditions ESPO (Oléoduc Sibérie Orientale) ont suscité un intérêt accru de la part des raffineurs indépendants en raison des prix plus élevés des matières premières alternatives, a déclaré la société de conseil en matières premières Vortexa avant la publication de ces données. Boudé par de nombreux acheteurs internationaux, le pétrole brut russe s'est négocié à des prix nettement inférieurs aux prix de référence internationaux pendant la majeure partie de l'année dernière. Cette décote s'est progressivement érodée avec l'arrivée de nouveaux raffineurs sur le marché, l'ESPO chargé en février étant proposé entre -0,50 USD et +0,50 USD par rapport à l'ICE Brent, contre une décote de 6 à 8 USD un an plus tôt, selon des sources commerciales.

Arabie Saoudite, Irak, Malaisie

Les importations en provenance d'Arabie

saoudite, auparavant le plus grand fournisseur de la Chine, ont totalisé 13,49 millions de tonnes, soit 1,64 million de bpj, en baisse de 3% par rapport à la même période en 2023. Riyad a déclaré qu'il prolongerait sa réduction volontaire de 1 million de bpj jusqu'à la fin du mois de juin, laissant sa production à environ 9 millions de bpj. L'Arabie saoudite a réduit ses prix de vente officiels à l'Asie pour son produit phare, le brut léger arabe, à leur plus bas niveau depuis 27 mois en février, en raison d'inquiétudes concernant la surabondance de l'offre et la concurrence des fournisseurs rivaux. L'Irak arrive troisième (10,14 millions de tonnes, +5,4%), devant la Malaisie, un point de transbordement pour les cargaisons sanctionnées en provenance d'Iran et du Venezuela. Les volumes y ont grimpé de 69% sur l'année pour atteindre 8,93 millions de tonnes, soit 1,09 million de bpj.

COMMISSION EUROPÉENNE

Prévisions de croissance de l'U et attente d'une nouvelle baisse de l'inflation

L'économie de l'UE a entamé l'année 2024 avec une dynamique modérée. La Commission européenne a revu à la baisse ses prévisions de croissance, les ramenant à 0,9 % pour l'UE et à 0,8 % pour la zone euro. Même si les taux d'inflation devraient diminuer plus que prévu, des défis restent à relever.

Après avoir échappé de justesse à la récession à la fin de 2023, l'économie de l'Union européenne a entamé l'année 2024 avec moins de vigueur que prévu, comme le confirme la Commission européenne dans ses dernières prévisions économiques, présentées jeudi. Les nouvelles pro-

jections font état d'une révision à la baisse des perspectives de croissance pour l'année, désormais attendue à 0,9 % dans l'UE, soit une baisse par rapport au 1,3 % prévu précédemment. Les prévisions pour la zone euro sont également ajustées à 0,8 %, contre 1,2 % précédemment.

Reprise à l'horizon

La Commission souligne qu'une reprise progressive se profile à l'horizon pour le second semestre 2024, soutenue par une diminution des pressions inflationnistes, une augmentation attendue des salaires

réels et un marché du travail robuste qui stimule les dépenses de consommation.

Une reprise est attendue en 2025, avec une croissance prévue de 1,7 % dans l'UE, inchangée par rapport aux prévisions d'automne, et de 1,5 % dans la zone euro, en baisse par rapport au 1,6 % précédent. Comment les salaires minimums se comparent-ils dans toute l'Europe en 2024 ?

L'inflation devrait diminuer plus rapidement que prévu. L'indice des prix à la consommation harmonisé dans l'UE devrait diminuer plus rapidement, passant de 6,3 % en 2023 à 3 % en 2024, puis à 2,5 % en 2025.

La zone euro reflète cette tendance, avec des taux d'inflation qui devraient passer de 5,4 % en 2023 à 2,7 % en 2024 et à 2,2 % en 2025. Les prévisions d'inflation pour 2024 dans la zone euro ont été revues à la baisse (3,2 %), tandis que celles pour 2025 sont restées inchangées. L'investissement devrait être stimulé par l'amélioration des conditions de crédit et la poursuite du déploiement du plan de relance et de résilience. Les échanges commerciaux, dont les performances ont été inférieures à celles de l'année dernière, devraient également revenir à des niveaux normaux avec les partenaires étrangers.

INDONÉSIE

Le taux d'inflation dépasse les prévisions grâce à la hausse des prix du riz et du piment

Le taux d'inflation en Indonésie était de 2,75% en février, supérieur aux attentes, soutenu par la hausse des prix des denrées alimentaires, ont montré les données du bureau des statistiques vendredi.

La prévision médiane des économistes interrogés par Reuters tablait sur une inflation de 2,60%. Le taux s'est également accéléré par rapport au taux de 2,57% de janvier. La Banque d'Indonésie a fixé son objectif d'inflation dans une fourchette de 1,5 % à 3,5 % cette année.

Les prix du riz, du poulet, du chili et du sucre ont été parmi les plus importants contributeurs à l'inflation de février, a déclaré à la presse M. Habibullah, haut fonctionnaire de StatisticsIndonesia.

Selon l'indice national des prix du riz suivi par le bureau, le prix de détail du riz a augmenté de 19,28% en février, par rapport au même mois de l'année dernière.

Le taux d'inflation de base, qui exclut les prix contrôlés par le gouvernement et les prix alimentaires volatils, était de 1,68 % en février, inchangé par rapport au mois précédent et inférieur aux prévisions du marché de 1,71 %.

La BI a déclaré la semaine dernière qu'elle souhaitait que l'inflation alimentaire volatile soit inférieure à 5 % et que la hausse des prix alimentaires serait temporaire en raison des facteurs saisonniers qui ont affecté l'offre.

Le taux d'inflation annuel de l'Indonésie est resté dans la fourchette cible de la banque centrale depuis la mi-2023, suite à la décision de la BI d'augmenter les taux d'intérêt d'un total de 250 points de base entre août 2022 et octobre 2023. Lors de la réunion de février, le gouverneur de la BI, Perry Warjiyo, a réitéré son point de vue selon lequel la fenêtre pour commencer à réduire ses taux d'intérêt se situe dans la seconde moitié de 2024, en tenant compte de l'inflation et des mouvements du taux de change de la rupiah.

ETATS-UNIS

Méta soupçonné de faciliter et profiter de ventes illégales de médicaments

Des procureurs fédéraux ont ouvert une enquête pénale selon le Wall Street Journal, qui fait référence à des documents et à des proches du dossier. Le groupe Meta et ses plateformes (Instagram, Facebook) sont soupçonnés de faciliter et de profiter de ventes illégales de médicaments, ce qui a conduit des procureurs fédéraux à ouvrir une enquête pénale, écrit le Wall Street Journal (WSJ). Le quotidien économique américain, faisant référence à des documents et à des proches du dossier, précise que des assignations à comparaître et des interrogatoires ont été effectués dans le cadre d'une procédure devant un grand

jury, composé de citoyens qui participent à la phase d'instruction. Ces derniers doivent déterminer si les plateformes de Meta "facilitent et profitent de la vente illégale de médicaments" et doivent par conséquent être poursuivies en justice, explique le WSJ, qui affirme avoir consulté des assignations distribuées en 2023. Les procureurs fédéraux de l'Etat de Virginie (est) "ont réclamé des archives liées à des contenus sur des médicaments en infraction (avec la réglementation) sur les plateformes de Meta et/ou sur la vente illégale de médicaments via les plateformes de Meta". L'Agence américaine des médicaments (FDA) apporte

un soutien à cette enquête fédérale, ajoute le quotidien. Sollicités samedi par l'AFP, la FDA et Meta n'ont pas répondu immédiatement. Mais une porte-parole de Meta a relevé auprès du WSJ que "la vente illégale de médicaments (était) contraire à notre politique et nous oeuvrons à trouver et à retirer ces contenus de nos services". "Meta coopère de manière proactive avec les forces de l'ordre pour aider à combattre la vente et la distribution illégales de médicaments", a-t-elle affirmé. Nick Clegg, président des affaires internationales de Meta, a posté vendredi sur X (ex-Twitter) que le groupe avait rejoint l'Alliance pour pré-

venir les dangers des médicaments, aux côtés notamment du département d'Etat américain et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNDOC). L'objectif est, en particulier, "d'aider à empêcher la vente de drogues synthétiques sur internet", a-t-il expliqué, relevant que la crise des opiacés constituait un "problème majeur de santé publique" aux Etats-Unis. Selon les données des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) américains, plus de 700.000 personnes ont succombé entre 1999 et 2022 aux Etats-Unis à une overdose liée à la prise d'opiacés, obtenus sur ordonnance ou de manière illégale.

AVEC DEUX MOTEURS
POUR LE MOMENT

L'Audi A3 à partir de 38 080 €

L'Audi A3 restylée est désormais disponible à la commande. Pour le moment, la gamme est assez limitée avec un prix de départ de 38 080 €. La compacte allemande débute timidement sa deuxième partie de carrière puisque seuls deux moteurs sont disponibles au catalogue. Ainsi, le choix se limite pour le moment au bloc à essence 35 TFSI de 150 ch et son pendant diesel 35 TDI à la puissance identique.



Alors que la gamme de « l'ancienne » débutait sous les 35 000 €, la dernière-née s'affiche désormais à partir de 38 080 € en finition Design. Avec le haut de gamme S line, il faut déboursier 43 030 €. Quant à la version diesel, la mise de départ est de 40 600 €. À noter que les deux moteurs sont obligatoirement associés à la boîte automatique s-tronic. Pour ceux qui préfèrent les lignes de la variante Berline, un supplément de 565 € est à prévoir. Pour la première fois, l'A3 se donne des airs de baroudeur avec la version allstreet, comme sa petite sœur l'A1. Plus haute de 15 mm, elle bénéficie de suspensions spécifiques et gagne 30 mm de garde au sol supplémentaires. Ainsi armée, cette A3 devrait séduire, à condition de vouloir déboursier au minimum 39 980 €, soit 1 900 € de plus. La motorisation TDI est facturée à partir de 42 500 € Pour le moment, il faut donc se contenter de ces deux moteurs. La marque indique que deux autres versions à essence (sur Sportback et Berline) suivront au deuxième trimestre et une version hybride rechargeable viendra compléter la gamme d'ici la fin de l'année.

NOUVELLE MERCEDES AMG GT 43

Une version moins puissante pour le coupé sportif Mercedes

Mercedes décline son coupé AMG GT avec une version quatre cylindres 2.0 dépourvue de la transmission intégrale. La bonne pioche pour ceux qui veulent un modèle plus agile et exploitable ?

Le quatre cylindres a la cote chez Mercedes. Après avoir remplacé le V8 sous le capot de la C63 AMG, il fait son chemin sous celui du dernier coupé AMG GT. La marque allemande et sa division sportive avaient logiquement lancé le coupé d'abord avec un V8 pour rester dans la continuité des précédents modèles, mais ce n'était qu'une question de temps avant que la version à plus petit moteur n'arrive au catalogue. C'est chose faite en France : l'AMG GT 43 ne fait pas 4.3 litres de cylindrée mais bien 2.0. Et c'est un quatre cylindres.

De la Classe A à l'AMG GT

Le quatre cylindres 2.0 turbo est donc une configuration plébiscitée par Mercedes, que ce soit en position transversale sous le capot des Classe A et GLA AMG, ou longitudinale sur les C63 et AMG GT 43. Cette dernière hérite en outre d'une petite hybridation 48 Volts qui ne changera probablement pas grand-chose sur le cycle d'homologation mais qui permet de bénéficier d'un petit plus de 14 ch. Ce moteur, trop juste pour propulser l'AMG GT 43 en mode électrique, permet tout de même d'optimiser les phases de roue libre et d'améliorer les performances et les relances dans certaines phases. Evidemment, avec ses 421 ch et 500 Nm, la version 43 est loin des chronos de l'AMG GT 63 qui dispose de 585 ch et 800 Nm : 4,6 secondes le 0 à 100 km/h, contre 3,2 pour la plus rapide et la plus chère des AMG GT, facturée 200 000 € hors malus. Le quatre cylindres est livré de série avec des trains avant et arrière à double triangulation, comme sur le V8. Il faudra tout de même piocher dans les options pour avoir droit à l'amortissement piloté Ride Control, qui est de série sur le V8. A la différence de l'AMG GT 63 qui n'est vendue qu'en quatre roues motrices, l'AMG GT 43 fait confiance à une transmission ar-



rière plus classique et évidemment moins lourde. Mais le gain est-il réellement énorme sur la balance face à la version V8 ? Cette dernière est annoncée à 1970 kg à vide. Pour la GT 43, ce sera... 200 kg de moins ! Loin d'être négligeable. Surtout, le quatre cylindres permettra d'alléger un peu le nez de l'auto et de répartir peut-être un peu mieux les masses. Mais les adeptes d'AMG s'agaceront peut-être de voir un

"quatre pattes" sous le capot d'un modèle aussi important désormais dans la gamme. Ils rejoindront les plus fervents défenseurs de la Ford Mustang qui avaient accueilli froidement l'Ecoboost sous le capot de la Pony Car. Malheureusement, le passage au quatre cylindres ne permettra pas d'alléger la facture : avec 235 g/km de CO2, elle reste fortement taxée avec 60 000 € de malus. Le tarif n'est pas encore connu pour la France.

Prix de la nouvelle Lancia Ypsilon 2024 : ça s'annonce élevé !

D'abord commercialisée en Italie avant sa venue en France, la nouvelle Lancia Ypsilon sera proposée à partir de 39 500 € en 100 % électrique. La variante thermique micro-hybride quant à elle demande 28 000 €. Dévoilée à la mi-février dernier, la nouvelle Lancia Ypsilon symbolise le renouveau du constructeur italien que Stellantis veut positionner comme marque haut de gamme de son offre. Bien qu'elle partage pas mal de pièces avec la Peugeot 208 et qu'elle ne soit qu'une citadine, la nouvelle Ypsilon n'y va pas de main morte sur les prix. En France, la commercialisation de la citadine n'interviendra qu'au troisième trimestre 2024, laissant la primeur de la nouveauté pour son pays natal : l'Italie. Et c'est justement à travers sa commercialisation anticipée de l'autre côté des Alpes que l'on peut déjà se faire une idée des tarifs des versions hybrides et électriques, déjà disponibles à la commande. Le

lancement de l'Ypsilon se fait par le prisme d'une édition limitée à 1 906 exemplaires baptisée Cassina, réservée au marché local.

À partir de 28 000 € pour l'hybride

Si la présentation du modèle était centrée sur la version électrique, Lancia ne peut se passer d'une déclinaison hybride non-rechargeable 48V. Il s'agit du nouveau bloc 3-cylindres 1.2 de 100 ch couplé à une boîte à double embrayage électrifiée e-DCS à 6 rapports, inauguré sur la Peugeot 208 restylée. En théorie, cette motorisation permet de rouler jusqu'à 50 % du temps sans rejeter la moindre émission à l'échappement. Esthétiquement, rien ne diffère de la variante électrique si ce n'est les prises d'air à l'avant, refroidissement oblige. Le ticket d'entrée pour cette Ypsilon hybride est fixé à 28 000 €. Pour le moment, le constructeur n'a pas précisé la venue de la version 136



ch de cette même motorisation, disponible sous le capot de sa cousine sochaliennne. À titre comparatif, cette dernière est proposée à partir de 27 220 €, et 26 070 € en version 100 ch, dans la finition haut de gamme GT.

Dès 39 500 € en électrique

Déjà pas donnée en hybride, l'Ypsilon voit ses tarifs grimper très haut en électrique. Comptez tout de même à minima 39 500 € pour la

déclinaison "zéro émission" ! Certes, la motorisation développe 156 ch (115 kW) et la batterie de 51 kWh (capacité brute) offrirait 403 km d'autonomie selon le cycle WLTP, mais quand même... La consommation moyenne est donnée pour 14,3 kWh/100 km. En ce qui concerne la recharge, la Lancia Ypsilon électrique peut se brancher sur des bornes en courant continu à une puissance de 100 kW, ce qui lui permet de passer de 20 à 80 % en un peu moins d'une demi-heure ou de récupérer 100 km en 10 minutes. Il y a quelques jours, Lancia a annoncé la renaissance de son célèbre label sportif HF dont la première application sera la Ypsilon électrique. Cette version survoltée forte de 240 ch abattrait le 0 à 100 km/h en 5,8 s. En revanche, il faudra patienter jusqu'en 2025 pour sa commercialisation. Reste également à patienter pour connaître les prix et la gamme pour la France.

POUR LA 11^E ANNÉE CONSÉCUTIVE

LG maintient sa domination OLED sur le marché mondial de la télévision

Dans un monde en constante évolution du divertissement à domicile, LG continue de s'imposer comme leader incontesté grâce à ses avancées révolutionnaires sur le marché mondial de la télévision. Pour la 11^e année consécutive, LG maintient sa position dominante sur le marché des téléviseurs OLED, démontrant son engagement indéfectible envers l'innovation et l'excellence, offrant des expériences de consommation uniques qui distinguent ses téléviseurs de la concurrence.



Selon les données fournies par Omdia, une société d'études de marché, LG a consolidé sa position de leader mondial des téléviseurs OLED l'année dernière, avec un total impressionnant de 3 millions d'unités expédiées. Avec une part de marché de 53 % dans le segment des expéditions mondiales de téléviseurs OLED, LG reste fermement en tête, offrant une gamme diversifiée de facteurs de forme et de tailles pour répondre aux besoins de tous les consommateurs.

Dans une ère où la taille compte plus que jamais, la demande de téléviseurs extra-larges et haut de gamme continue de croître. En effet, l'année dernière, la part des téléviseurs de 75 pouces et plus a dépassé les 20 % en termes de revenus sur les marchés de télévision haut de gamme, notamment en Amérique du Nord et en Europe.

Les expéditions de téléviseurs OLED de

75 pouces et plus ont enregistré une croissance spectaculaire, dépassant les 25 % en termes de revenus sur l'ensemble du marché des téléviseurs OLED. Avec un modèle ultra-large représentant désormais un téléviseur OLED sur quatre vendus, cette tendance a connu une augmentation moyenne annuelle de près de 70 % au cours des cinq dernières années, y compris l'année dernière.

LG consolide sa position dominante sur le marché avec une part de marché impressionnante approchant les 60 % des expéditions totales de téléviseurs OLED de 75 pouces et plus. De plus, LG élargit activement sa gamme de téléviseurs OLED sans fil en introduisant des modèles de 97 pouces, 83 pouces et 77 pouces, équipés de sa solution de transmission sans fil révolutionnaire 4K/120 Hz, répondant ainsi à la demande croissante de téléviseurs ultra-larges et haut

de gamme sur les marchés nord-américains et européens.

Alors que la demande de téléviseurs ultra-larges haut de gamme continue de croître, LG renforce sa gamme de téléviseurs OLED en offrant une variété de modèles sans fil et une qualité d'image et audio exceptionnelle grâce à ses processeurs IA avancés, notamment le α (Alpha) 11 AI. Les tout derniers téléviseurs OLED de LG offriront également une expérience de divertissement à domicile encore plus personnalisée grâce à la plateforme de télévision intelligente webOS.

Les livraisons combinées de téléviseurs OLED et LCD de LG l'année dernière ont dépassé les 22,53 millions d'unités, représentant ainsi une part de marché de 16,3 % sur le marché mondial de la télévision en 2023, en termes de revenus. En plus de son leadership dans le domaine des téléviseurs OLED, LG se

distingue également sur le marché des téléviseurs LCD grâce à sa gamme de téléviseurs QNED, intégrant les technologies de couleur Quantum Dot et NanoCell de LG pour des couleurs précises et éclatantes. Grâce à ces modèles QNED remarquables, LG s'est classé deuxième sur le marché des téléviseurs LCD à points quantiques l'année dernière, avec une part de marché de 14,7 %, excluant les téléviseurs LG NanoCell de ce chiffre.

Les derniers téléviseurs LG QNED, équipés de la technologie Mini LED et du processeur Alpha 8 AI, offrent des performances IA multipliées par 1,3 par rapport à leur prédécesseur, le processeur Alpha 7 Gen 6, pour des gradations de couleurs plus précises. Avec une gamme diversifiée de tailles, allant de 43 pouces à un modèle massif de 98 pouces, LG offre à ses clients un choix varié répondant à tous leurs besoins.

UN TOURNANT POUR L'IA ?

Elon Musk vient de libérer le code de Grok sur la Toile

Chose promise, chose due. Elon Musk a rendu publique l'intelligence artificielle générative Grok, conçue par sa jeune start-up xAI. Désormais, développeurs et chercheurs peuvent l'exploiter gratuitement dans leurs projets.

L'agent conversationnel Grok a été dévoilé en novembre dernier avec l'ambition de directement concurrencer ChatGPT d'OpenAI. Elon Musk possède en effet un lourd passif avec l'entreprise, qu'il a cofondée, puis quittée. Les choses se sont envenimées il y a peu, lorsque le milliardaire a décidé d'intenter une action en justice contre OpenAI et son P.-D.G., Sam Altman. Il leur reproche de ne pas avoir respecté leur accord initial de développer une

intelligence artificielle ouverte et bénéfique à toute l'humanité.

Au même moment, Musk a annoncé que l'IA Grok serait, pour sa part, disponible en open source. C'est désormais chose faite.

Pas de données de formation ni en temps réel

Grok est disponible sur GitHub sous la licence Apache 2.0, qui permet son utilisation commerciale, mais n'inclut pas les données utilisées pour l'entraîner ni les connexions à X.com pour les informations en temps réel. À noter qu'ici, il s'agit du modèle de fondation sur lequel l'agent conversationnel s'appuie, à l'instar de GPT-4. Les entreprises auront la possibi-

lité de publier des versions améliorées de l'IA.

Les développeurs ou chercheurs souhaitant l'utiliser devront ainsi le paramétrer, car dans cet état, il n'est réglé pour aucun usage spécifique. Grok dispose de 314 milliards de paramètres, le propulsant directement dans le top des modèles ouverts les plus puissants, ce qui ouvre de nouvelles possibilités pour ceux qui veulent l'exploiter.

De son côté, Llama 2 de Meta met ses recherches à disposition gratuitement, mais fait payer ses clients. La firme empêche également les développeurs d'effectuer des itérations à partir du modèle.

Un modèle sécurisé ?

Des questions se posent tout de même autour de la sécurité du modèle. Grok a au départ été développé pour apporter des réponses humoristiques et faire preuve de sarcasme. La modération et les garde-fous déployés au sein du modèle sont méconnus, faisant craindre de possibles utilisations malveillantes du système.

Une chose est sûre, Musk a l'ambition de chambouler le marché de l'IA. Les amateurs de la technologie se sont montrés particulièrement enthousiastes sur les réseaux sociaux. Même les employés d'OpenAI ont fait part de leur intérêt pour le modèle.

Mots fléchés

Ville de corse		Jésuite italien		Qui sert		Une fleur		Roi d'Ithaque	Fait la fermeture		Fromage corse		Fruit des bois	
Biscuit corse		Sauce au poisson		Postes de radios		Un peu de lumière							Est personnel	
											Vallée			
											Ville de corse			
Commune de corse									Amiral corse					
									Bonne note					
Comme celles de Brel										Avant ou après			On y trouve des têtes à clap	
Une toxine										Faux frère				
						Famille de plantes								
						Jambon corse								
De sabre ou de bouillon	Possessif				Pâtisserie				Fameux berger					Oedème
	Respectable								Empeste					
							Philosophe grec							
							Tâché							
Chef de Dubaï					Sur Tille			Un tissu				Période		
Indéfini					Présenta le fil			Champignon				Petit château		
			Ouvre la porte							Vieille langue				
		Ville de corse	Un paresseux							Comme le haricot			Allez latin	
Bouclier				Un archipel										
Vital et engagé				Colorant de lichen							Tête qui relève			
									Dans la cuisine corse					
									Véhicule					
Mont de la bible							Ceinture jaune				Après bis			
Pas assez fin							Regimber				Fils de Procas			
					Commune du pays basque								Comme le tatou	
					Monte ou file									
Fait l'article			En fin de soirée					Sans compagnie						Ne vont pas dans les bois
Est réfléchi			Commune de corse					Tondu						
		Vermouth							Gâteau aux pruneaux	Blé ramassé		Bonne note		
		Était royal à, Paris										Négation		
Oiseau au bec fin	Fleuve de corse					Purifier								
	Poème lyrique					Gemme ou gros								
							Ville de corse							
							Article étranger							
Une bonne trempe								Au Brésil				Ferrure		
Maitresse de Zeus														
				Souvent avec lui					Ont quitté leurs lits					

Une croissance attendue à 6,8% en 2024-2025

Selon le FMI, l'UEMOA a fait preuve de résilience face aux chocs endogènes et exogènes auxquels elle est confrontée, avec une croissance estimée à 5,1% en 2023. Pour la période 2024-2025, elle devrait se situer à 6,8% en moyenne, grâce au secteur des hydrocarbures. La croissance économique de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) devrait atteindre en moyenne 6,8% en 2024-2025, pour se situer à 6% à long terme. C'est ce qu'a indiqué le Fonds monétaire international (FMI) à l'issue des discussions annuelles sur les politiques communes des pays membres de l'Union.



CANADA

Suspension des exportations d'armes vers l'entité sioniste

La ministre canadienne des Affaires étrangères, Mélanie Joly, a annoncé la décision de son pays d'interdire les ventes d'armes à l'entité sioniste qui mène une agression génocidaire contre la bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023. »C'est une véritable décision. La proposition initiale était de suspendre la vente d'armes, mais cela a été remplacé par une interdiction totale », a déclaré mardi soir la cheffe de la diplomatie canadienne au journal local Toronto Star, ajoutant que « la proposition inclut également une clause appelant au soutien à la création de l'Etat de Palestine en coordination avec les partenaires internationaux du Canada et un appel à un cessez-le-feu immédiat à Gaza ». Elle a précisé que « cette décision a été prise à l'issue du vote au sein du Parlement canadien avec 204 voix pour et 117 contre une motion non contraignante visant à stopper les ventes d'armes à l'entité sioniste après un long débat, tenu dans la journée du lundi ». Dans une déclaration au même journal, le ministre canadien de la Défense, Bill Blair, a déclaré que « Joly décidera de la manière de mettre en œuvre l'embargo », exprimant la « profonde inquiétude » de son pays concernant les ventes de matériel militaire meurtrier à l'entité sioniste pendant son agression contre Gaza.

MDN

Un terroriste capturé et 15 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Un terroriste a été capturé à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), alors que 15 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par d'autres détachements lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 13 au 19 mars, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 13 au 19 mars 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "un détachement de l'ANP a capturé, à Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, le terroriste 'Rikane El-Saffah' qui activait dans des groupes terroristes à l'étranger. De même, d'autres détachements ont arrêté 15 éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", relève la même source.

TRAFIC DE DROGUE

La marine royale marocaine secouée par un nouveau scandale

Un nouveau scandale autour d'un trafic de drogue entre la Péninsule ibérique et le Maroc secoue la marine royale marocaine, accusée de complicité dans ce trafic à travers la participation de ses patrouilleurs à l'opération d'introduction des stupéfiants en Espagne, rap-

porte le journal espagnol EL ESPANOL. Selon ce journal, des photographies récupérées du téléphone d'un des trafiquants ayant pris part à l'opération montrent un patrouilleur de la marine royale marocaine participer au transport de la drogue et au guidage des bateaux, exploi-

tés par les narcotrafiquants pour l'introduction de la drogue en Espagne. Le journal affirme, à ce titre, que ces images montrant un patrouilleur marocain, chargé de balles de haschisch, assurer le rôle de "navire-mère" pour les bateaux de drogue qui ne sont

que "la face cachée de l'iceberg". "Ce n'est pas la première fois qu'une affaire de patrouilleurs transportant du haschich est révélée par nos services", a déclaré au journal un membre de la garde civile espagnole.

Chronique Eco
d'Anouar El Andaloussi

Le Marché contre l'Etat,
un combat à armes inégales

Nous sommes très loin de la métaphore d'Adam Smith, économiste anglais, fondateur de la théorie de l'économie libérale, qui qualifiait le marché de « main invisible ». Pour A. Smith, le marché concurrentiel est la forme la plus évoluée de l'organisation économique et de l'efficacité de l'allocation des ressources. La rencontre d'une offre et d'une demande conduit à un prix d'équilibre pour le consommateur et le producteur. Ceci peut être vrai dans une économie totalement libre et où n'existe aucune restriction à la concurrence sur le marché. Nous sommes loin de cette situation lorsque l'économie n'est pas encore bien organisée, la concurrence est contrecarrée par des comportements prédateurs et lorsque la liberté des prix est contrainte par des considérations économiques, sociales ou même politiques. Ainsi, il arrive que l'Etat intervienne pour protéger une catégorie de producteurs (éleveurs par exemple), de consommateurs (produits de base) ou certaines entreprises (PME, Start-up) ou de façon générale toute situation qui présente un intérêt national et pour laquelle le marché n'est pas en mesure de donner une satisfaction à la hauteur de l'enjeu (services publics, investissements structurants...). Quand l'Etat intervient pour corriger les prix dans le sens souhaité, il le fait souvent par des instruments administratifs (prix administrés, dérogation dans l'attribution de la commande publique, rationnement dans certaines situation ...) ou par des instruments budgétaires (subventionner certains producteurs ou consommateurs) ou fiscaux (exonérations de certains impôts et taxes pour certains producteurs). A priori, ce système de correction des « défaillances » du marché peut paraître justifié et même efficace pour atteindre les objectifs attendus. On peut parler alors de la complémentarité entre le marché et l'Etat ; l'un pour l'efficacité économique et l'autre pour la

justice sociale. Toute la théorie économique et les politiques du bien-être ont été élaborées sur cette complémentarité. Dans la réalité des économies désorganisées où les marchés sont peu concurrentiels et l'existence d'un commerce informel, la complémentarité souhaitée se transforme en une série de disfonctionnements conduisant à la fois à une faible efficacité des marchés, un faible traitement des questions de justice sociale, un contournement des règles et un détournement des subventions au profit d'agents sans morale et sans scrupules. Le marché, dans ses formes, formelles et informelles, met en difficulté le rôle de l'Etat dans sa politique de couverture des besoins de la population avec une certaine équité et avec d'énormes efforts budgétaires. Les subventions destinées aux ménages à faible pouvoirs d'achat se trouvent dans les poches des spéculateurs par l'effet de la désorganisation des marchés formels et l'émergence avec force des marchés informels. L'administration, instrument de l'Etat, abdique par incompétence ou par corruption, devant la puissance du marché informel. Des alertes ont été données, il y a longtemps, sur le danger pour l'Etat de l'élargissement du marché informel. Avec l'économie informelle, plusieurs pans de l'économie nationale échappent aux politiques publiques et risquent à terme de passer à d'autres formes y compris la violence, tant les intérêts et les enjeux pour ses acteurs sont énormes. Il est temps de mettre une limite à cette expansion si l'on veut éviter une perte totale du contrôle sur les activités économiques, ce qui aura pour conséquence la perte des revenus fiscaux et l'inefficacité des politiques publiques quels que soient leurs impacts sur la population ; il y va de la crédibilité de l'Etat, comme puissance publique. L'intervention de l'Etat par le budget ou par la fiscalité doit être étudiée et mesu-

rée, car tout abus dans cette intervention conduirait à des distorsions sur les marchés et à une inefficacité dans l'allocation des ressources. Le bon sens suggère de laisser le marché se développer dans le sens de la promotion de la concurrence et intervenir par la régulation en amont du marché et de manière réfléchie et stable. Les interventions récurrentes, de court terme, conjoncturelles, perturbent le marché d'avantage et créent des occasions de capture des rentes de situations. Agir sur la demande par des subventions monétaires directes et non par la tarification administrative. Agir sur l'offre (dans le sens de stimuler la production) de façons directe (par le budget ou la fiscalité) et ainsi laisser se dégager sur le marché libre le prix d'équilibre qui exprimera réellement la rationalité des producteurs et des consommateurs. L'Etat n'a pas vocation (et il n'a pas la compétence nécessaire) à devenir l'acheteur national des céréales, de la poudre de lait, des viandes, des légumes secs, etc. ; mais il a l'obligation de réguler par les instruments économiques le niveau des prix ou le pouvoir d'achat des consommateurs par des transferts directs et monétaires à ces derniers. L'intervention sur le fonctionnement du marché crée des situations favorables à l'émergence du commerce informel et à la spéculation. Le traitement judiciaire de cette dernière n'est pas non plus la solution en raison de son inefficacité. Il doit rester marginal pour traiter les cas extrêmes (crime économique). Une économie de marché n'a de sens que si elle est totale et ses règles sont d'application universelle. Le marché peut être contraint par l'intervention de l'Etat, alors son dual (informel) prend le relais pour avoir toujours le dernier mot devant l'Etat ; autant le laisser fonctionner normalement pour produire au moins ses effets positifs sur l'économie et sur le consommateur.